

L. ESQUIEU

VIEUX PAPIERS RENNAIS

LES

PLACARDS MORTUAIRES



RENNES
LIBRAIRIE MALBRAND
Quai de l'Université.
—
1904



VIEUX PAPIERS RENNAIS

LES PLACARDS MORTUAIRES



oilà une idée qui paraîtra tout d'abord bizarre : collectionner des placards ! A quoi cela peut-il servir? Jules Simon, qui avait eu l'occasion d'entr'ouvrir un recueil de ce genre, déclarait dédaigneusement : « Qui le croirait ! C'est une littérature bien monotone ! » Il y avait sans doute aussi de sa part beaucoup de pitié pour le pauvre ramasseur de papier de deuil dont la manie décelait la déphosphoration céphalique...

Monotone ! pas autant qu'on pourrait le croire, et on voit bien que notre philosophe n'avait rien lu des pièces que ses doigts feuilletaient avec indifférence, peut-être avec crainte...

Qu'aurait-il dit, en présence d'une rédaction telle que celle-ci :

« Mademoiselle A... et sa famille ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire dans la

personne de Monsieur..., décédé après 15 mois de souffrances, provenant de sa dernière campagne d'Italie. Il avait écoulé jusque-là, avec une santé robuste, 27 années de services, 14 années de campagnes d'Afrique.

« Veuillez joindre vos prières à celles de la famille[1] . »

ou semblable à la suivante[2] :

Paris, ce 4 mars 1812.

M.

Je vous fais part avec la plus vive douleur que la mort vient de m'enlever mon très-cher et bien-aimé Epoux ; j'espère que ce cruel évènement ne diminuera en rien la confiance que vous nous avez toujours accordé.

Je vous prie de croire que je redoublerez de zèle pour vous prouver combien il m'est agréable de la conserver et de la mériter.

Vous devez autant plus croire à ma promesse c'est que mon papa GUELAUD et mon oncle PATUREAUX mont assurés de leurs conseils, etc., etc.

J'ai l'honneur d'être avec considération, M., votre très humble,

Vve GUELAUD

Nota. — Je vous prie de tenir bonne note du port de lettre, je vous en tiendrai compte à l'occasion.

et en lisant un placard parisien de 1803 où une vénérable demoiselle de 82 ans est déclarée « fille majeure » ?[3]

« Un volume ne suffirait pas à détailler toutes les singularités de cette lettre de deuil : c'est une fa-

1. Vicomte de Poli : *Ann. du Conseil héraldique de France*, 1897, p. 109.
2. *Ex meis*. Cette lettre a été adressée à « *Madame Vve Jarry-pinau, m^de Epicier, à Sens.* »
3. *Ex meis*.

mille qui nous dit que le défunt a écrit un livre dont elle donne le titre, suivant l'exemple de Mallevault qui imprimait au verso de ses cartes de visite les titres de tous ses ouvrages tombés dans l'oubli. C'est un fils qui veut qu'on sache que son père était « membre de plusieurs sociétés savantes, musicales, littéraires, artistiques et autres; » un autre, fils d'un huissier, qualifie son père « officier ministériel. » Peut-être un jour croira-t-on qu'il était avoué. Il y a aussi le neveu qui, faisant part de la mort d'une tante par alliance, rappelle qu'elle était veuve d'un officier supérieur tué à l'assaut d'une forteresse[1]. »

***

Mais ce n'est pas seulement le pittoresque de l'expression ou des sentiments que l'on recherche dans la lettre de deuil ou le placard, c'est aussi la documentation : quel trésor généalogique qu'une série des billets et faire-part ! C'est le « familiaire » d'une localité et les renseignements qu'il contient ne se trouvent rassemblés que là.

Feue Mme la comtesse de Raymond avait réuni 36,000 pièces qu'elle légua à la ville d'Agen; M. le marquis de Granges de Surgères, M. le comte de Saint-Saud, la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de l'Université de Gand, et tant d'autres, possèdent également des collections d'un inexprimable intérêt.

***

Le classement chronologique et géographique

1. J. Pellisson : *A propos des Lettres de Deuil*, in *Bull. du Vieux Papier*, t. I, p. 577.

des billets de décès et de part permet encore de faire de curieuses études comparatives entre les usages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui ; d'une région, d'une nation et d'une autre ; les transformations subies par les mœurs au sujet du deuil et de la manière de l'annoncer.

Il n'est pas jusqu'à l'iconophile qui ne trouvera son compte en recueillant les pièces anciennes, car, si nous ne voyons de nos jours que la banale bordure noire, nos pères ornaient, et parfois magnifiquement, l'avis de l'entrée dans l'éternité de quelque membre de la famille.

(C'est à ce double point de vue : les us et coutumes et l'iconographie, que je m'occuperai des placards mortuaires rennais.)

***

Donc, recueillez, recueillez toutes les pièces de deuil; on n'en fait pas assez de cas. Ecoutez ce que disait en 1861 un amateur éclairé, l'initiateur en la matière, l'abbé V. Pelletier, d'Orléans :

« ... Les pauvres billets d'enterrement, Dieu sait ce qu'ils deviennent quand le moment du deuil ou de la curiosité est passé. Ces papiers mortuaires souffrent tout, et vous êtes bien heureux si un ami mal avisé ne vous a pas renvoyé le billet d'enterrement de votre père en guise d'enveloppe quelconque. Cela s'est vu. Nous estimons qu'il y a là une sorte de profanation. Jugez : cet imprimé est sorti d'une maison visitée par la douleur ; avant d'être humecté pour passer sous la presse, il a été arrosé des larmes de votre ami, de vos parents, de toute une famille : vous-même, vous n'avez pu le lire sans

émotion. Bientôt, pourtant, ce témoignage d'amitié, ce monument bien fragile il est vrai, laissé ici-bas par ceux qui nous précèdent au tombeau, nous échappe des mains et du cœur et s'en va périr sous les doigts impitoyables d'une ménagère, d'un fumeur, de je ne sais qui.

« Voilà comment il se fait que les vieux billets d'enterrement soient si rares. Si chez nous la piété filiale eût été plus attentive et plus soigneuse ; si chaque famille pouvait montrer dans ses archives domestiques la collection des billets de faire-part se rattachant aux épisodes de tristesse et de joie qui composent son histoire, et cela depuis un siècle, deux siècles, les pièces authentiques ne nous manqueraient pas pour étudier les mœurs de nos pères et pour en transmettre à la postérité l'utile et intéressant souvenir. Malheureusement, ici comme toujours, le génie de la destruction se hâte de dissiper et d'anéantir les matériaux attendus et convoités par la science[1]. »



1. Abbé V. Pelletier : *Essai historique et critique sur les Billets d'enterrements orléanais.* — Orléans, Herluison, 1861, p. 4.

Les placards rennais semblent avoir une origine, je dirais plutôt récente, s'il était permis d'employer ce terme : le plus ancien que je connaisse appartient à la belle série des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et porte la date du 9 juillet 1736.

Peut-être cependant en trouvera-t-on d'antérieurs, car Rennes, ville de Parlement, était en relations fort suivies avec Paris et l'on en signale dans la capitale depuis au moins 1634 [1]. (Voir aussi le Billet d'enterrement de Blaise Pascal, du 21 août 1662, publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ille-de-France*, 1890, p. 43, et reproduite par M. Pellisson.) [2]

Comment agissait-on dans la bonne ville bretonne avant qu'on y imprimât des placards?

Je n'en sais rien et force me sera de recourir à ce qui a été écrit ailleurs sur les usages funéraires qui devaient, à peu de choses près, être admis dans les grands centres provinciaux.

Je ferai à ce propos un large emprunt à l'excellent article de M. le vicomte de Poli : *Vieux us et coutumes. Billets d'obsèques et lettres de faire-part*, publié dans l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, 1897 :

« Au moyen-âge, dans toutes les localités un peu importantes, il y avait un *clocheteur* ou *recommandeur des trespassez*, chargé de « recommander aux « prières des bonnes gens ceux qui sont décédez la « veille, dont il luy est baillé mémoire, » comme

1. Vicomte de Poli, *loc. cit.*, p. 143.
2. G. Pellisson, *loc. cit.*, p. 201.

dit un article des Ordonnances de l'Eschevinage d'Amiens.

« Il ne faut pas confondre le *clocheteur*, humble laïc, avec le *sonneur*, qui jadis était communément revêtu d'un caractère ecclésiastique. En 1420, Béatrix, veuve de Clément le Tourneur, de Ventavon, légua par testament un gros d'argent au clerc qui sonnait les cloches de l'église de sa paroisse et les sonnerait pour sa mort : « *Item... legavit..... clerico pulsanti clara et simbala, ipsamque defunctam, unum grossum argenti*[1]. »

A Conty, la recommandation des défunts se faisait le lendemain de la Toussaint et la veille de Noël ; le clocheteur parcourait la paroisse en lamentant cette formule :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés !
Pensez à la mort !

Le poète Saint-Amand, dans *La Nuit*[2], tempête contre ce lugubre nocturne :

Le clocheteur des trépassés
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend les cœurs glacés
Bien que le corps en sue,
Et mille chiens, ayant sa triste voix,
Lui répondent à longs abois.
Lugubre courrier du destin,
Effroy des âmes lasches,
Qui si souvent, soir et matin,
M'éveilles et me fâches,

1. P. Guillaume, *Chartes de N.-D. de Bertaud*, p. 276.
2. Fin du XVIIe siècle. — *Magasin pittoresque*, 1837, p. 206.

Va faire ailleurs, engeance de démon,
Ton vain et tragique sermon !

Peu à peu, surtout au XVIII[e] siècle, cet usage disparut; cependant, il existait encore à Poix (Somme) en 1842. Un bon vieux octogénaire, pour le modeste salaire de deux sous, la nuit, dans les veilles des grandes fêtes, parcourait la commune en recommandant aux prières des fidèles les âmes des défunts dont on lui donnait les noms. La clochette dont il se servait, conservée dans l'église de Poix, porte cette inscription : « Ceste clochette est faicte des biens de l'hostel Dieu pour les habitans de la ville de Pois, et me fondist Andrieu Munier, 1582. »

Le *recommandeur des défunts* existe encore en diverses paroisses de Normandie, notamment au Havre. C'est le plus souvent un des bedeaux de l'église paroissiale qui va discrètement, de porte en porte, notifier le décès et recommander l'âme aux prières.

« Dans beaucoup de villes, le clocheteur ou *crieur des corps*, ou simplement *crieur*, était une sorte d'entrepreneur des pompes funèbres, qui conduisait le convoi en sonnant de sa clochette et proclamant le nom du défunt. » « La physionomie de Laurière, dit Saint-Simon, serroit le cœur de tristesse; elle étoit faite pour être crieur d'enterrement. » La profession de croque-mort ne fut jamais en bonne odeur, et Saulecque, contre elle, fait chorus avec Saint-Amand :

Un infâme crieur, de qui l'âme inhumaine
Marchande insolemment pour enterrer les corps !

« Le crieur ou clocheteur était chargé d'apprendre

aux habitants les décès; la clochette au poing, il passait par les rues en criant le nom du défunt, le jour, l'heure et le lieu du convoi, du service et de l'enterrement, en demandant des prières pour l'âme du trépassé, et en convoquant les fidèles à ses obsèques. Celles d'un prêtre, d'un seigneur, d'un bourgeois attiraient les pauvres en foule; c'était pour eux pain bénit, car la triste et pieuse cérémonie n'allait pas sans une plus ou moins large distribution d'aumônes, qui se répétait aux Vigiles du bout du mois, au service des six semaines, au Bout-de-l'an, à la messe de sortie de deuil.

« L'avènement de l'imprimerie eut pour effet de modifier la coutume; dans les villes, le *crieur* fut tué par l'usage des placards funéraires affichés à la porte de l'église et probablement aussi, çà et là, sur les murs, comme on fait encore en Italie. Déjà la coutume s'était introduite de faire présenter par un valet chez les amis et connaissances un billet circulaire et manuscrit, annonçant d'abord le décès, puis un autre précisant l'heure du convoi.

« Cela s'appelait « *faire courir le billet.* » Dès la fin du XVIe siècle, comme les placards, le *billet* fut imprimé, tiré et distribué en nombre, généralement très bref, sur feuille volante et sans encadrement noir. »

On dut, en effet, constater que le système qui consistait à « faire courir le billet[1], » un billet unique, n'allait pas sans de grands inconvénients : le porteur s'acquittait avec plus ou moins de conscience de sa commission et négligeait probablement

1. « *Billets d'enterrement* sont les imprimés qu'on donne pour inviter aux enterrements. On le dit aussi de ces petits écrits circulaires, par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps ou qui sont intéressez en une même affaire, ce qui s'appelle *faire courir le billet.* » (Furetière.)

souvent de se présenter chez les personnes dont le domicile était, à son gré, trop éloigné. Le temps même devait parfois manquer pour prévenir tout le monde. C'est alors qu'intervint cet embryon d'administration des pompes funèbres dont parle l'abbé Pelletier :

« Sur plusieurs billets du XVIIIe siècle, on remarque au milieu de deux cercles concentriques les initiales majuscules J. C. C'est la marque des *jurés-crieurs*[1], qui tenaient ce qu'on appelait alors le *bureau du noir*. Ce bureau fournissait du deuil aux familles ; il se chargeait aussi des billets d'enterrement. C'était une sorte d'entreprise des pompes funèbres, mais dans des conditions tout à fait modestes. On en jugera par la facture suivante :

« *Mémoire des fournitures faites par les Jurés-crieurs pour*
« *l'enterrement de Mademoiselle Boilève, le 30 décembre*
« *1772 :*

« Pour treize pièces de noir.	1 livre	19 sous
« Pour le poële.	3	»
« Pour la thierce.	»	10
« Pour l'assistance de quatre crieurs. . .	12	»
« Pour fourniture de six-cents billets. . .	12	»
« Pour le port desdits billets.	9	»
« Pour un crêpe de dame..	»	10
« Pour dix robbes.	2	»
	40 livres	19 sous
« Plus pour avoir annoncé la mort aux « parents et amis suivant l'ordre qu'on nous « a donné.	3 livres	»
« Total.	43 livres	19 sous

« Reçu le contenu cy dessus à Orléans, le 31e déc. 1772.

« LÉGER jeune, pour M. DUHAU. »

1. Voir sur le *crieur des morts*, les *Œuvres complètes* de Mgr X. Barbier de Montault, t. XII, p. 314.

M. P. Flobert, le sympathique secrétaire général de la Société le « Vieux-Papier, » a bien voulu me communiquer le tarif des jurés-crieurs de Paris en 1671 :

Etat et tarif des droits, salaires et vaccations attribuez aux jurés-crieurs de corps et de vins en cette ville et faux-bourgs de Paris :

Pour la vaccation de l'homme qui portera les billets pour chacun jour.	» liv.	30 sols
Pour chacun cent des dits billets qui auront servi à la semonce des obsèques et convois :		
Pour ceux qui seront en petit papier.	»	40
Pour ceux qui seront en moyen papier. . . .	»	50
Et pour les autres billets qui auront été faits en grand papier.	3	»

« D'après le tarif de 1760, réformé par le Prévôt des marchands de Paris, un cent de petits billets d'enterrement coûte 5 livres; un cent de grandeur extraordinaire pour des personnes qualifiées et constituées en dignité, 8 livres; un grand corbillard, 30 livres; un carrosse de suite drapé, 15 livres. Les jurés-crieurs étaient tenus de porter sur leur robe de palais les armes du défunt peintes en carton sur leur poitrine[1]. »

Je n'ai trouvé sur aucun placard rennais la marque des jurés-crieurs; il ne faudrait pas en conclure qu'il n'en existait pas. En effet, un édit du roi, de 1690, portait création de cet office dans chaque paroisse : le trésor royal, toujours en déficit, recourait à quantité d'expédients de ce genre pour recueillir des fonds.

1. Alfred Babeau, *La Ville sous l'ancien régime*, Paris, Didier, 1880.

« On ne saurait s'imaginer le nombre de charges qui furent érigées en offices à partir de 1689... La plupart de ces charges n'étaient pas nouvelles; il en existait depuis longtemps beaucoup, comme celles des crieurs de corps et de vins, qui eurent d'abord à Paris, puis dans tout le royaume, le monopole de la fourniture des pompes funèbres sous le titre de jurés-crieurs d'enterrements et de vins.

« Les jurés-crieurs étaient au nombre de cinquante à Paris; ils dépendaient de la juridiction de la ville et étaient chargés de fournir les billets de faire-part, les corbillards, les carrosses de suite drapés [1]... »

Cet usage persista longtemps et de nos jours encore on en vit les vestiges à Rennes, où l'on faisait figurer aux obsèques riches des *pleureurs* recrutés parmi les vieillards des hospices. Leur chapeau spécial et leurs vêtements noirs d'une coupe surannée nous ramènent au XVIIIe siècle. Ils portaient des cierges dans des godets (ou *poignées*) de métal peints en blanc.

L'abbé Pelletier nous donne le costume des anciens *fonctionnaires* funéraires à Orléans : une robe noire, un grand rabat blanc et un feutre à larges bords. Dans les grands enterrements, ils précédaient le convoi en agitant de temps en temps la clochette dont ils étaient munis.

Les *porte-corps*, qui, chez nous, transportaient à bras les cercueils avant l'adoption des corbillards, rappellent tout à fait par leur costume, moins la clochette, les *crieurs* d'Orléans : grand feutre à large bord relevé derrière, longue blouse noire serrée à

1. Alf. Babeau, *op. cit.*

la taille par une ceinture de cuir, hautes guêtres de drap noir.

***

La coutume d'afficher les placards sur les tentures de la maison mortuaire et de l'église subsiste encore à Rennes.

Plusieurs de mes confrères de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* se souviennent des *crieurs* qu'ils ont vu en différentes villes de Bretagne. M. Decombe, entre autres, se rappelle le *crieur* de Vitré, qui, en 1848 et 1849, muni d'une clochette, faisait ses publications le soir, à la chute du jour. Il n'avait pas de costume spécial.



aintenant, avant de passer à la description des placards rennais, il me reste à parler en général de leur format et de leur ornementation.

Rennes est une des rares villes où l'on ait conservé la forme du placard. « On se demande pourquoi les billets d'enterrements, par leurs proportions et dispositions, semblent entrer dans la catégorie des affiches et proclamations. On peut répondre qu'effectivement ces billets sont destinés à être affichés à la maison mortuaire, aux portes et dans la sacristie de l'église où se célèbre le service, à la porte du cimetière où doit se faire l'inhumation. Ensuite, ce système d'une grande feuille de papier, imprimé dans le sens de la largeur, pliée simplement en quatre dans le sens de la hauteur, avec le nom du destinataire à la corne extérieure est approprié à la circonstance. La douleur aime les formes solennelles. Celui qui reçoit le billet est déjà contraint, pour le déployer et pour suivre ses longues et majestueuses lignes, de prendre une contenance grave. Ces détails ne paraissent rien, au fond ils sont immenses. Nos pères avaient le sentiment de toutes ces choses au souverain degré et notre sans-façon actuel les choquerait extrêmement. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que dans les temps reculés on n'avait pas l'habitude de plier le parchemin en feuillets égaux, comme nous faisons aujourd'hui avec notre papier. Les anciens titres sont

écrits sur des feuilles de parchemin prises dans le sens de la largeur. Lorsque la première feuille était remplie, on se gardait bien d'écrire par derrière; on prenait une nouvelle feuille qu'on attachait au bas de la première au moyen de petites lannières en parchemin et ainsi de suite : puis on faisait du tout un rouleau. Nous possédons un vieux titre qui, entièrement déroulé, porte un mètre de long. Nos billets d'enterrement nous offrent un des derniers vestiges de ce système. Du reste, les bulles et brefs des Papes, les provisions et dispenses ecclésiastiques, les diplômes académiques, etc., se mettent encore en placards, et les dimensions s'agrandissent en raison de l'importance de l'objet[1]. »

J'ajouterai à ces excellentes considérations de l'abbé Pelletier que les proclamations lues par les hérauts aux carrefours et sur les places publiques étaient en général écrites sur parchemin ou papier de grandes dimensions, on a dû en conserver le format pour les avis de décès publiés dans les mêmes conditions. Leur forme s'est perpétuée traditionnellement,

Et puis, comme le dit fort bien notre auteur, le placard a quelque chose de solennel, il répond à la majesté de la mort, différant en cela de la mesquine petite lettre adoptée presque partout et qui semble témoigner de la hâte que l'on a d'en finir au plus vite avec les lugubres cérémonies dont elle est l'annonciatrice.

***

C'est vers 1680 que l'on commença à illustrer le placard « ainsi qu'en témoigne Boussault qui, dans

1. Abbé Pelletier, *op. cit.*, p. 12.

sa comédie *Le Mercure galant* (1683), met en scène un libraire qui propose d'enjoliver les billets d'enterrement :

Mais, Monsieur, jusqu'ici les billets nécessaires
Pour inviter le monde aux convois mortuaires
Ont été si mal faits qu'on souffrait à les voir ;
Et pour le bien public, j'ai tâché d'y pourvoir.
J'ai fait graver exprès, avec des soins extrêmes,
De petits ornements de devises, d'emblêmes,
Pour égayer la vue et servir d'agréments
Aux billets destinés pour les enterrements.
Vous jugez bien, Monsieur, qu'embellis de la sorte,
Ils feront plus d'honneur à la personne morte ;
Et que les curieux, amateurs des Beaux-Arts,
Au convoi de son corps viendront de toutes parts.

« On s'était aperçu que le grand format appelle l'illustration, et l'époque des thèses à gravures fut aussi celle des billets d'enterrement historiés. L'ornementation de ces derniers fut plus sobre et plus austère que celle de ces grands placards que les candidats, promenés en chaise à porteurs, distribuaient par la ville aux amis et connaissances, invités à la soutenance des actes de philosophie. Destinés à rappeler à tous l'égalité devant la mort chantée par Horace et Malherbe en vers inoubliables, les billets funéraires s'inspirèrent aussi, comme nous le verrons, des espérances de la vie future, de sorte que si l'on voulait résumer en quelques mots l'œuvre des graveurs de ces compositions devenues si rares, on dirait : ici la mort, là la résurrection [1]. »

***

1. J. Pellisson, *loc. cit.*, p. 201.

Le plus ancien placard rennais que je connaisse : 1736, et ceux des années suivantes, ont l'ornementation sobre que signale M. Pellisson. Elle consiste chez nous en un crâne accompagné de fémurs croisés en sautoir, placé en tête de la feuille de papier et en un V orné d'attributs funéraires commençant le texte.

Mais on voit coexister ce modèle avec un type plus compliqué : l'encadrement symbolique.

Parmi toutes les pièces que j'ai vues, la première portant un encadrement est de 1748. On en a d'ailleurs exagéré le caractère macabre : la bordure qui a 83mm de largeur présente sur fond noir entr'-autres attributs : deux grands squelettes renversant des sacs d'écus...

Il me souvient qu'en mes jeunes années je prenais un craintif plaisir à contempler un placard exposé au Musée, dans l'une des salles d'Iconographie bretonne. Son image ne s'est pas effacée de ma mémoire : je crois me rappeler qu'il était entièrement gravé sur bois, texte et dessin ; il était imprimé sur un papier très jauni, sinon franchement jaune et ses grands squelettes avaient un air de parenté avec ceux de la pièce que je viens de citer.

Cette pièce était-elle rennaise? Qu'est-elle devenue? A-t-elle été la proie de quelque amateur sans scrupule? Je le crains, car elle disparut un beau jour. Si le remords pouvait saisir son détenteur illégitime....., si cette perle pouvait être restituée....., on n'emporte dans la tombe ni l'or, ni les collections.

Peu à peu, les mœurs en devenant moins rudes et, sans doute aussi, le courage diminuant d'envisager la réalité en face, l'emblême de cette mort, à

laquelle nul ne peut échapper, prit des dimensions plus restreintes. On en fit un motif accessoire, perdu parmi d'autres ornements et il finit par disparaître tout à fait. La figure humaine remplaça le masque grimaçant de la « camarde » et symbolisa la douleur, le souvenir, l'éternité, les trois vertus théologales, les habitants ailés des régions célestes.

La période romantique nous donna un encadrement « à la cathédrale; » ce fut la dernière transformation.

Enfin le mauvais goût (et aussi la question économique) substituèrent à toute décoration artistique la simple bordure noire, qui, elle, loin de disparaître, prend de jour en jour des proportions de plus en plus exagérées.

Je viens d'écrire *décoration artistique ;* en effet, si le grand Art a dédaigné le papier de deuil (et c'est dommage), il y a là un art trop peu connu. Qu'on en fasse si l'on veut une catégorie de l'art populaire, il tiendra honorablement sa place, et, déjà l'attention des iconophiles est éveillée : je ne veux pour preuve que l'ardente recherche dont le billet d'enterrement est l'objet et le prix qu'il atteint[1].



1. La Société archéologique et historique « *Le Vieux Papier,* » à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, a publié dans son *Bulletin* de très intéressants articles sur la matière, dus à MM. J. Pellisson et Vivarez. C'est là que j'ai puisé l'idée d'entreprendre cette étude.



oici le moment, et je le saisis bien volontiers, d'adresser mes remerciements aux personnes dont l'obligeance m'a permis de joindre à la description des pièces de ma collection, celle des trésors qu'ils gardent, possèdent ou connaissent : M. P. Parfouru, Archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, M. L. Decombe, Directeur du Musée archéologique, M. F. Sacher, Conseiller municipal.

Grâce à leur aimable concours, je pourrai donner une nomenclature de 125 placards, comprenant 41 variétés et formant une série presque ininterrompue de 1736 à 1853, plus d'un siècle !

***

Je l'ai indiqué plus haut : je ne connais pas de pièce antérieure à 1736, ce qui ne veut pas dire que ce soit seulement à cette date que remonte le placard rennais, mais jusqu'ici personne n'en a produit de plus ancien.

***

Les lettres de deuil peuvent se diviser en trois catégories :

1° Les invitations aux obsèques (convoi [1], inhumations);

1. « Un *convoy* d'enterrement, c'est la compagnie de ceux qui assistent

2° Les invitations aux services[2] qui suivent les obsèques ;

3° Les faire-part de décès.

Je confondrai les deux premières, qui sont à peu près semblables comme format et ornementation, et je m'occuperai à part de la troisième.

Type 1 **1736**

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priez d'assister au service de Noble Homme GUILLAUME-ALEXIS MOLIÈS, sieur DE LA SALLE, décédé en sa Maison près les Cordeliers le lundy neuvième juillet mil sept-cens trente-six, qui se fera demain samedy vingt-unième desdits mois et an, à huit heures du matin en l'Eglise et Paroisse de Saint-Germain, où il a été inhumé.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Madame son Epouse et de toute la Famille.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

Trois pièces semblables, de 1736 à 1746, existent aux Archives.

Les tailles de la gravure des crânes, fémurs et vignettes du V sont un peu différentes de celles du type 4.

à un enterrement. Vous êtes priés d'assister au convoy, service et enterrement. Il y a deux sortes de convois : l'un *général*, et c'est lorsque tous les Ecclésiastiques habituez d'une Parroisse accompagnent un corps qu'on porte en terre. L'autre s'appelle *convoy de chœur* et c'est lorsqu'il n'y a que les Ecclésiastiques qui composent le chœur de la Parroisse qui accompagnent le corps. » (Furetière.)

2. « *Service* se dit d'une messe haute qu'on chante pour un mort, à laquelle on invite les parens et amis. On est prié d'assister au convoy, service et enterrement d'un tel, ou *service* du bout de l'an. On a fait dire des services pour luy en plusieurs églises. Les crieurs appellent un *service complet*, une messe haute, des vigiles la veille et six messes basses. » (Furetière.)

Type 2 **1737** **Pl. 1**

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priez d'assister au Convoi, Servive et Enterrement de feuë[1] Demoiselle Guillemette GIRARD, en son vivant Epouse de Maître Jean-Pierre LE GUÉ, Procureur au Présidial de Rennes, décédée au Couvent des Catherinettes de cette Ville, ce jour, 23 May 1737. La Conduite de son Corps se fera demain 24 dudit mois à dix heures & demie du matin, en l'Eglise & Paroisse de S. Jean, où elle sera inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Monsieur LE GUÉ, de Messieurs ses Enfans & de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne de trois quarts à droite, posé sur deux fémurs en sautoir.

Le V initial se détache en blanc sur un haut catafalque[2] sur le soubassement duquel sont assises

1. « *Feu, Feüe,* terme indéclinable dont on se sert en parlant des défunts dont la mémoire est encore récente... Cela se borne aux personnes que nous avons vües ou que nous avons pu voir. » (Furetière.)

Oui... mais il me semble qu'ici il y a pléonasme, puisqu'il s'agit d'une personne que l'on va enterrer.....

2. Dans le *Bulletin de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine,* T. XXXII, 1903, p. xxvii, communication de M. Parfouru :

18 août 1518. — Accord entre nobles gens Yves Robert, sgr de la Voltais, paroisse de Guer, et Bertrand de Couëdor, sgr de l'Abbaye, au sujet d'excès et violences commises par ce dernier dans l'église de Guer, le lundi et mardi de Pâques 1518.

Il avait enlevé diverses tentures de deuil ou litre avec armoiries placées devant l'autel Notre-Dame, près de la tombe de dame Françoise Becdelièvre, dame de la Voltais. Cette action avait causé du scandale et le service divin avait été abandonné.

M. de la Voltais dit que cette insulte grave lui était plus pénible que la perte de 2,000 écus d'or.

Bertrand de Couëdor reconnut ses torts, et par l'acte du 18 août 1518, il s'engagea à rétablir à ses frais ce qu'il avait enlevé, c'est-à-dire une fausse châsse, avec couverte de futaine noire et croix blanche sur ladite fausse châsse, plus une « *présentation* » (portrait de ladite Françoise de Becdelièvre) et une litre de bougrain à l'entour des cierges qui étaient au-

deux figures pleurant, munies de torches renversées. Fond noir semé de larmes. L'encadrement de la vignette est très simple : des fémurs en sautoir placés au milieu de chacun des côtés.

L. : 0,41 ; H. : 0,33. — Filagramme du papier : un griffon.

Trois pièces semblables, de 1739 à 1741, aux Archives départementales.

Type 3 **1737** **Pl. II**

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priés d'assister au service qui se fera Lundi prochain deux septembre 1737, environ les dix heures du matin, dans l'Eglise des RR. PP. Cordeliers, pour le répos de l'Ame de Maître YVES LE BOURVA sieur de Launay ; en son vivant Clerc chez Mr. Rigadon Procureur au Parlement, & chez lui décédé le 23. Août dernier.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Messieurs LES CLERCS du Parlement.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

Crâne de face posé sur deux fémurs en sautoir, le tout sur un fond carré noir semé de larmes, sans encadrement.

Le V initial se détache en blanc sur un haut catafalque au bas duquel sont posés deux crânes ailés. Fond et encadrement de la vignette noirs, semés de larmes. L'encadrement est en outre orné de palmettes aux quatre angles et de deux fémurs en sautoir au milieu de chacun de ses côtés.

devant de l'autel, le tout armorié des armes de ladite dame de la Voltais. La litre et fausse châsse devaient rester pendant un an à partir du décès, la « présentation » pendant un mois et les bougrains huit jours seulement.

1738

Messieurs et Dames,

Vous êtes priez d'assister au Service de Maître Martin DU JARDIN, vivant Procureur du Présidial de Rennes et Sénéchal de plusieurs jurisdictions, décédé en sa Maison Place du Palais, le lundy vingt-quatrième Février mil sept cent trente-huit, qui se fera demain Samedy premier Mars dit an, à dix heures et demie du matin, en l'Eglise de Saint Germain sa Paroisse, où il a été inhumé.

De Profundis.

C'est de la part de Mademoiselle sa Veuve, Messieurs ses Enfans et de toute la Famille.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

Crâne rappelant celui du type 7.

La vignette du V initial représente un grand catafalque surmonté d'une couronne fleurdelysée, orné au-devant d'un crâne ailé au-dessus de deux fémurs en sautoir et flanqué de quatre pylônes semés de larmes. Sur le soubassement sont assis deux génies : celui de gauche se cache le visage de ses deux mains et pleure, sa torche renversée et fumante passe sous le V ; celui de droite s'appuie sur sa torche renversée et lève la main gauche. — Fond noir et encadrement comme ci-dessus.

La marche sur laquelle sont assis les génies porte les lettres suivantes : à gauche : S P ; à droite, S.

Six pièces semblables, de 1738 à 1746, aux Archives départementales.

Type 4 **1739**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priez d'assister au Convoy, Service & Enterrement de DEMOISELLE GABRIELLE LE GAULT, son vivant Epouse de Me. JEAN FRANÇOIS MOREAU SIEUR DES HAYES, Procureur au Parlement, & Miseur de la Communauté de cette Ville de Rennes; décédée en sa maison Ruë de Clisson, aujourd'hui Samedi vingt-sept Juin mil sept cens trente-neuf; La conduite de son Corps se fera demain Dimanche vingt-huit desdits mois & an, à dix heures & demie du matin en l'Eglise de Saint Sauveur sa Paroisse, pour y être inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de MONSIEUR MOREAU, & de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne de face, le maxillaire inférieur reposant sur deux fémurs en sautoir qui passent derrière lui.

La vignette du V représente sur un fond noir semé de larmes et non encadré : un catafalque placé devant une draperie, orné au-devant d'un crâne dans une petite arcature, surmonté d'une figure drapée, agenouillée de profil à droite et priant. — Deux figures voilées sont assises de chaque côté du soubassement, dans l'attitude de la douleur.

L. : 0,44 ; H. : 0,33 1/2. — Papier vergé; filagramme : une grande fleur de lys.

⁂

Une pièce semblable, de 1739, aux Arch. dép.
3 pièces type 2, de 1739 à 1741, id.

25 pièces type 9, de 1739 à 1771, aux Arch. dép.

14 pièces type 2 A, de 1745 à 1752, id.

4 pièces type 6 A, de 1746 à 1748, aux Arch. dép. — Petite modification du crâne et des fémurs du type 6.

14 pièces type 2 A, de 1746 à 1772, aux Arch. dép. — Le crâne est assez semblable au type 2 A. — La vignette du V est la même que celle du placard du 24 février 1738 précédemment décrit, sauf la disposition des lettres S P sur la première marche et l'addition d'un point blanc dans la bordure noire du bas, à droite.

Une pièce type 2 A, de 1747, aux Arch. dép. — Le crâne est celui du type 2 A. — La vignette du V, très petite, est celle du type 5.

Type 5 1747

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priez d'assister à l'Enterrement de feuë D^LLE ELISABETH-JEANNE-LOUISE GUENIER, veuve de feu M. Pierre Le Lievre, Procureur au Parlement de Bretagne, décédée en sa Maison, près la Rüe Reverdiais le 9 Mai 1747 : qui se fera demain Jeudi 11 desdits mois & an à onze heures du matin, en l'Eglise de S. Jean sa Paroisse, où elle sera inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de MM. et Dames ses Enfans et de toute la Famille.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

Voir la description à l'article suivant :

Type 5 **1748** **Pl. III**

Messieurs et Dames,

Vous *êtes priés d'assister au Service anniversaire de Demoiselle ELISABETH-JEANNE-LOUISE GUENIER, veuve de M. LELIEVRE, Procureur au Parlement : qui se fera demain Vendredi 10 May 1748, à dix heures précises du matin, en l'Eglise des Dames Carmelites. Les Messes basses seront célebrées depuis dix heures du matin jusqu'à midi.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Messieurs ses Enfans et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Encadrement en quatre pièces assemblées qui portent des gravures en blanc sur fond noir. (Le fond est semé de larmes.)

Sur la pièce du haut : à gauche : un cercueil couvert d'une draperie noire semée de larmes et brodée d'une grande croix, flanqué de six flambeaux portant des cierges allumés. — Au centre : un prêtre vêtu d'une chasuble noire officiant à un autel endeuillé surmonté de six flambeaux portant des cierges allumés ornés de pancartes noires sur lesquelles se voient des croix rayonnantes (4) et des crânes (2). — A droite : une fosse ouverte près de laquelle sont posés une pioche et une pelle.

Sur les pièces latérales : deux grands squelettes renversant des sacs de pièces de monnaies marquées d'une croix, posés sur des piédestaux sur lesquels s'appuient des faulx. (Les jambes des squelettes à partir des rotules, une partie des piédestaux et les faulx sont gravées sur la pièce du bas.)

Au milieu de la pièce du bas : un crâne posé sur deux fémurs en sautoir qui passent derrière lui.

L. : 0,40. — H. : 0,33. — Papier vergé.

Filagramme : (V. LEMARDELE)
(BRETAGNE)
(FIN 1744)

et un grand écusson surmonté d'une couronne.

Il est regrettable que cette belle pièce, dont on ne connaît que trois exemplaires (on en retrouvera une en 1750 dans la collection de M. Decombe), n'ait pas été signée par le graveur.

Type 2 a 1748

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au service de feuë Dame JEANNE-GABRIELLE PETIT, en son vivant veuve de M. PIERRE-CLAUDE MORFOUACE, sieur DE LA COMMUNAYE, ancien Procureur au Parlement, un des Directeurs et Administrateurs des Hôpitaux de la Ville, décédée en sa Maison Rüe aux Foulons le 24 juillet 1748, qui se fera Lundi 29 desdits mois et an à dix heures et demie du matin en l'Eglise et Paroisse de S. Sauveur, où elle a été inhumée.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Messieurs ses Enfans et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne et fémurs du type 2, mais regravés : les tailles de l'os temporal sont plus nombreuses. Les extrémités des fémurs sont plus gros.

La vignette du V est semblable à celle du type 2.

L. : 0,40. — H. : 0,31. — Papier vergé.

Filagramme : (V. LEMARDELE)
(BRETAGNE)
(FIN)
et un écusson surmonté d'une couronne.

Type 6 **1749**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priez d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Demoiselle JEANNE BERTHELOT, en son vivant épouse de Me. MICHEL RAVENEL, Procureur au Parlement de Bretagne, décedée en sa Maison Rüe Chalais le Lundi deuxième Juin mil sept cens quarante-neuf; La conduite de son Corps se fera demain Mercredi quatrième desdits mois et an, à onze heures précises du matin en l'Eglise de Toussaints sa Paroisse, où elle sera inhumée.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. RAVENEL, son mari et de toute la famille.

(*Ex. meis.*)

Crâne de face posé sur deux fémurs croisés en sautoir, placés derrière le maxillaire inférieur.

La vignette initiale, encadrée d'un simple filet, porte un grand crâne au dessus de deux fémurs en sautoir, et entouré d'une banderolle avec l'inscription : AVIOVRD HVI·A·MOY DEMAIN A·VOVS.

Fond noir semé de larmes. Le V se détache sur le tout.

L. : 0,42. — H. : 0,32. — Papier vergé.

Filagramme : V CHEVERE
BRETAGNE 17..
et un fleuron composé de quatre fleurs de lys opposées par le pied.

On trouve aux Archives départementales 21 pièces semblables, de 1749 à 1760.

Le placard de 1760 porte l'indication : *Imp. Pierre Garnier*.

Type 5 **1750**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Messes qui se diront demain Vendredi 5 Juin 1750, depuis huit heures jusqu'à onze du matin, en l'Eglise et Paroissse de S. Sauveur, pour le repos de l'Ame de feuë Demoiselle JEANNE-LUCE MOINNERYE, épouse de M. JEAN-BAPTISTE LAUGÉE, Procureur au Parlement de Bretagne, inhumée en ladite Eglise le 3 du présent mois de Juin.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de son Mari, de ses Enfans et de toute la Famille.

(Collection Decombe.)

Encadrement semblable au placard Guénier de 1748.

. . . .

Papier vergé. — Filagramme : BRETAGNE
FIN ....

et un grand écusson surmonté d'une couronne et d'une croix.

Aux Archives départementales : trois pièces de 1752 et 1753. Crâne et fémurs semblables à ceux du type 7. — Vignette du V initial semblable à celle du type 4.

Type 6 1753

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au service de feu Maître GILLES RUCHER Sieur DE LA BAZELAYS, vivant Procureur au Parlement, décédé en sa Maison près la Ruë Trassart le 15. Decembre 1753. Qui se fera samedi 29. desdits mois et an, à onze heures du matin, en l'Eglise de Saint Pierre en Saint Georges sa Paroisse, où il a été inhumé.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Mademoiselle Rucher de la Bazelays sa veuve, de Mademoiselle Rucher de la Bazelays sa mère, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne et vignette semblables à ceux du placard de 1749.

L. : 0,41. — H. : 0,33. — Papier vergé.

BRETAGNE
Filagramme : AVDUERE
FIN 1751.

et un fleuron composé de quatre fleurs de lys opposées par le bas.

Aux Archives départementales : vingt-trois pièces type 2 B, de 1753 à 1777. — Les fémurs diffèrent de ceux des types 2 et 2 A, ainsi qu'un ornement du catafalque : un double trait dessine les oves de la grosse moulure. — Le placard de 1760 porte l'indication : *Imp. Nicolas Audran*, et celui de 1777 : *Imp. N. Audran.*

Type 7 **1755**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service Anniversaire de Dame ANNE-MARIE POMMERET, en son vivant veuve de Noble-Homme BENJAMIN DE GENNES DE VAUDUE', qui se fera Mardi, huit Avril mil sept cent cinquante-cinq, à dix heures du matin, dans l'Eglise de Toussaints, sa paroisse, où elle a été inhumée.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Monsieur DE GENNES, son fils, de Mesdames ses Sœurs & de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne de face posé sur deux fémurs croisés en sautoir, passés derrière le maxillaire inférieur. Le graveur a rendu plus macabre ce symbole de mort : le crâne semble rongé par un long séjour sous terre et les extrémités inférieures des fémurs manquent.

La vignette du V initial ressemble à celle du type 2 (voy. pl. 1), mais les larmes blanches du fond sont ici plus petites; le graveur avait commencé à dessiner des oves sur la grosse moulure du catafalque (on en voit quatre entre les branches du V), mais il a modifié son dessin et a notamment supprimé cette moulure; de plus, on trouve ici un semis de larmes noires sur le cadre : deux lignes en haut et en bas, une seule ligne sur les côtés.

L. : 0,42. — H. : 0,30. — Papier vergé.

FIN 1723
Filagramme : BRETAGNE
M. GORGET

et un fleuron composé de quatre fleurs de lys opposées par le bas.

Deux pièces semblables de 1754 aux Archives départementales.

On y voit également : 7 pièces de 1760 à 1762, du type 2 D, avec l'indication : *Imp. Nicolas-Paul Vatar.* — Même crâne qu'au type 2 C. — Vignettes initiales semblables aux types 2 A, 2 C, 7, sauf la tête des deux génies assis (celui de gauche a la tête couverte d'un voile), certains détails de la draperie et les tailles du catafalque. (C'est le type 2 A refait.)

12 pièces du type 8, de 1762 à 1779, aux Archives départementales.

Type 8 **1763** **Pl. IV**

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priés d'assister aux Messes qui se diront depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et au service qui se fera à dix heures précises, en l'église des RR. PP. Minimes, le samedi 26 mars 1763, pour le repos de l'Ame de feu Maître FRANÇOIS LE MASSON, vivant Sénéchal et Procureur Fiscal de plusieurs Jurisdictions, décédé en sa Maison rue de Chateaurenault, le Dimanche 20 desdits mois et an.

DE PROFUNDIS

C'est de la part de Messieurs et Demoiselle LE MASSON, ses Enfans, et de toute la Famille.

De l'Imprimerie de NICOLAS-PAUL VATAR, 1764.

(Ex meis.)

Encadrement en quatre pièces : en haut, au milieu, sous un suaire, une tête de mort ailée sous laquelle on voit les extrémités de deux fémurs croi-

sés, accompagnée à gauche d'une pelle, à droite d'une pioche. De chaque côté deux figurines, celle de droite pleurant. Aux extrémités deux lampes allumées.

En bas, dans un nuage, entre deux palmes sortant des volutes de l'ornementation : un vase à eau bénite, un livre ouvert, un manipule, un crucifix couché.

De chaque côté : deux cierges fumeux croisés derrière une pancarte funéraire carrée, représentant sur un fond noir semé de larmes un crâne posé sur deux fémurs en sautoir.

La vignette porte un V italique derrière lequel on voit un crâne surmonté d'un sablier, posé sur deux fémurs en sautoir reposant sur un cercueil, une pioche et une pelle en sautoir. Fond à tailles horizontales, semé de quatre larmes. L'encadrement de la vignette est un simple trait.

L. : 0,44. — H. : 0,34 1/2. — Papier vergé.

BRETAGNE
Filagramme : M° GORGET
FIN 1719.

et un fleuron formé de quatre fleurs de lys opposées par le bas.

Dans l'intéressant ouvrage de John Grand-Carteret : *Vieux papiers, vieilles images*, est reproduit un placard à peu près semblable, imprimé au Mans en février 1782. Si quelques détails diffèrent, le style général est le même et l'on peut conclure que les deux gravures sont de la même main.

Aux Archives départementales : 17 pièces du type 12, de 1763 à 1773. — Le placard de 1763 porte la mention : *Imp. Pierre Garnier.*

Type 9 **1764**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service de Maître CHARLES-JACQUES LEGUÉ, vivant, ancien Procureur au Parlement de Bretagne, qui se fera Mercredi prochain 31 octobre 1764, à dix heures et demie précises du matin, dans l'Eglise des Révérends Pères Carmes de Rennes, où il a été inhumé.*

DE PROFUNDIS

C'est de la part de Messieurs et de Mesdames ses Enfans et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Crâne de face, posé sur deux fémurs en sautoir, passés derrière lui.

La vignette du V initial est celle du type 7, laquelle n'est elle-même que celle du type 2 refaite.

L. : 0,45. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : FIN
A. DVERE
BRETAGNE
et une grande grappe de raisin.

Type 9 **1764**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Dame ANNE FAUVEL, Veuve de Maître YVES PHELIPPE, sieur de TRONJOLY, vivant, Procureur au Parlement, ancien Sindic de sa Communauté, et l'un des Nobles Bourgeois et Echevins de la Ville de Rennes, décédée en sa Maison, Rue de Châteaurenault, le 3 Novembre 1764; la conduite de son corps se fera demain Dimanche 4 des dits mois et an, à dix heures et demie du*

matin, en l'Eglise de Saint-Sauveur, sa Paroisse, où elle sera inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Madame FABLET, sa Fille, de Madame TRONJOLY, sa bru, de ses petits Enfans, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Même ornementation qu'au placard précédent.

L. : 0,45. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : FIN
AVDUERE
BRETAGNE

et un fleuron composé de quatre fleurs de lys opposées par le bas.

Type 10 1765

M (ici le nom de l'invité, écrit à la main).

VOUS *êtes priés d'assister au Service septième de feu Messire NICOLAS MAGON, chevalier, Seigneur, Marquis DE LA GERVAISAIS, Lieutenant Général des Armées du Roi, et chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Mardi 13 août 1765, à la Cathédrale, après la Grand'Messe.*

Sane Convoy [sic].

Requiescat in Pace.

(Collection de Palys.)

En tête : petite tête de mort posée sur deux fémurs en sautoir. Pas d'encadrement.

L. : 0,25. — H. : 0,20.

Type 11 **1767**

M.

Vous êtes prié, de la part de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, d'assister au service solennel qu'ils feront célébrer Lundi prochain, 6 avril 1767, à dix heures du matin, en l'Eglise des R. P. Cordeliers, pour le repos de l'Ame de très haute, très Puissante et très Excellente Princesse Dame, Madame MARIE-JOSEPH DE SAXE, Dauphine de France.

Requiescat in Pace.

(Collection de Palys.)

Sans en-tête ni encadrement.

H. : 0,24. — L. : 0,18.

Ces deux billets, très intéressants, sont les seuls de ce genre que je connaisse. Les pièces semblables n'ont pas dû être conservées, leur petit format les rendant inutilisables pour les usages auxquels on réservait les placards.

Type 12 **1768**

VOUS *êtes priés d'assister au Service et Messes qui seront dites et célébrés Jeudi 29. Décembre 1768. à dix heures et demie du matin, dans l'Eglise des Révérends Peres Cordeliers de cette Ville, pour le repos et salut de l'âme de feu Me. JEAN-FRANÇOIS JACQUE, sieur DE LA BEZARDAIE, vivant Procureur au Parlement de Bretagne, l'un des Nobles Bourgeois et Echevins de la Ville et Communauté de Rennes et ancien Trésorier de St. Etienne, décédé en sa maison le 20. desdits mois et an.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Madame de la Bezardaie sa veuve, de ses enfans et de toute la famille.

(Ex meis.)

Le crâne, d'une impression lourde et dont les tailles sont empâtées comme celles d'un bois usé, est de face, posé sur deux fémurs en sautoir qui passent derrière le maxillaire inférieur.

C'est une variante du crâne du type 6 : le menton est d'un autre dessin et ombré. Les extrémités des fémurs sont égalements différentes.

La vignette du V est celle du type 4, refaite ; la figure agenouillée est plus droite et sa tête dépasse la draperie tendue derrière elle. Les figures assises au pied du catafalque ont plus de raideur. Le crâne est placé dans une petite arcature à fond noir. Les larmes qui sèment le fond sont plus petites. Le travail de gravure est en général plus grossier.

L. : 0,46. — H. : 0,32 1/2. — Papier vergé.

Filagramme : M V G et une fleur de lys.

J'ai déjà signalé à leur ordre chronologique dix-sept pièces de ce type, de 1763 à 1773, qui se trouvent aux Archives départementales ; le placard de 1763 porte la mention : *Imp. Pierre Garnier.*

Type 2 F 1770

Un placard de la collection de M. B. Pocquet du Haut-Jussé porte le crâne du type 2 ; mais la vignette initiale est celle du type 13.

Aux Archives départementales, 4 pièces de 1773 à 1775, formant le type 2 D : crâne du type 2 A ; vignette initiale du type 2 B. — Ces placards portent la mention : *Impr. de N. Audran.*

Type 13 **1773** **Pl. V**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Demoiselle THERESE-URSULE-EMMANUELLE FONTENEAU, Fille de M. Fonteneau, Procureur au Parlement, décédée en sa maison, rue de Toulouse, le 16 janvier 1773. La conduite de son corps se fera demain dimanche 17 desdits mois et an, à 11 heures du matin, en l'église de Saint Aubin sa paroisse, où elle sera inhumée.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. FONTENEAU, son Père, des Demoiselles ses sœurs, et de toute la famille.

De l'Imprimerie de JULIEN-CHARLES VATAR,
Imprimeur ordinaire du Roi.
(Coll. des Archives départementales.)

Ce placard est encadré d'un double filet : un gras extérieur, un maigre intérieur, à un centimètre et demi du bord.

Crâne et sautoir du type 7; vignette initiale du type 2 A.

Les Archives possèdent deux autres placards semblables de la même année.

L'importance de cette pièce n'échappera à personne : c'est le prototype de l'encadrement simple qui, de nos jours, a envahi les bords du papier.

Aux Archives départementales : 5 pièces, type 12 A, de 1774 à 1778.

Type 12 A **1775**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service et Messes qui seront célébrés Jeudi 9 février 1775, à dix heures et demie du matin, dans l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers de cette Ville pour le repos et salut de l'âme de feu Me. JOSEPH-SIMEON FOURNIER, en son vivant Procureur au Parlement, décédé en sa maison, rue Saint Georges, le 31 Janvier dudit an.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de ses Enfants et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Même crâne qu'au type 12, mais l'impression est meilleure.

La vignette du V initial est complètement différente : elle représente un haut catafalque placé sur une estrade de quatre marches inégales, surmonté d'une couronne fleurdelysée, orné sur le devant d'un crâne ailé. Encadrement : un filet. Fond noir semé de larmes nombreuses.

L. : 0,45. — H. : 0,35. — Papier vergé, même filagramme qu'au type 12.

Les Archives départementales possèdent 5 pièces du type 12 A, de 1774 à 1778.

Id. : 8 pièces type 14, de 1776 à 1788.

Id. : 2 pièces type 13 A, de 1777 : crâne du type 13; vignettes du V initial des types 7 et 9; encadrement de deux filets.

Type 14 1779

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service et Messes qui seront célébrés jeudi 8 juillet 1779 à onze heures du matin dans l'Eglise et Paroisse de Saint Etienne pour le repos et salut de l'âme de Dame MARGUERITE-JOSÉPHINE PETIT, en son vivant Epouse de Messire LOUIS-ANDRE-GABRIEL LE CORCIN, chevalier, seigneur de Chesneblanc, Carant, et autres lieux, décédée en son Hôtel, rue de la Monnaie, le 2 desdits mois et an.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. LE CORSIN, son Mari, de Mesdemoiselles ses Filles, de M. et de Madame PETIT, et de toute la Famille.

A RENNES, chez NICOLAS-PAUL VATAR, Imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, au Palais, 1779.

(Collection L. de Villers.)

Encadrement en quatre pièces : en haut : au milieu, une tête de mort ailée de face, sous un suaire, accompagnée à gauche d'une pioche, à droite d'une pelle; de chaque côté : un crâne de face posé sur deux fémurs en sautoir. A chaque extrémité : une lampe d'où sort une grosse flamme.

En bas : au milieu, entre deux palmes croisées en sautoir : un vase à eau bénite, accompagné à gauche d'un crucifix, à droite d'un livre ouvert et au-dessous d'un sablier.

Sur chacun des côtés : au milieu, un crâne posé sur deux fémurs croisés en sautoir, placés sur une pelle et une faulx croisés (les fers des faulx sont tournés vers l'intérieur; la pelle de droite est carrée, celle de gauche arrondie); au-dessus et

au-dessous un crâne posé sur deux fémurs en sautoir.

Le fond de l'encadrement est noir, semé de larmes.

La vignette initiale rappelle celle du type 8, avec quelques différences ; par exemple ici le fond est noir semé de larmes, les fémurs ont de plus grandes dimensions, le sablier a disparu, comme aussi le filet de la bordure du côté droit.

Au reste l'ensemble de la décoration rappelle tout à fait le type 8.

Type 8 **1779**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service & Messes qui seront célébrés vendredi 3 décembre 1779, à dix heures et demie du matin, dans l'Eglise et paroisse de Saint-Etienne, pour le repos et salut de l'Ame de Demoiselle GILLETTE BUCHON, en son vivant Veuve de Noble Homme ROBERT ROUXEL, Marchand de cette Ville, décédée en sa Maison, rue du Fauxbourg-l'Evêque, le 29 novembre dit an.*

DE PROFUNDIS

C'est de la part de Messieurs LE ROUX, LE BUF et PICAULD, ses Neveux, des Demoiselles DUTERTRE, PICAULD, LE BUF et LEROUX, ses Nièces, et de toute la Famille.

(Collection Decombe.)

Papier vergé. — Type 8, mais le bois paraît très usé.

Aux Archives départementales, 8 pièces type 17, de 1782 à 1788.

Id., 3 pièces type 18, de 1782 à 1786.

Id., 1 pièce type 2 E, de 1782 : crâne du type 2 B ; vignette initiale du type 2.

Type 14 **1785**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Dame PERRINE PICHON, en son vivant Epouse d'Honorable Homme GILLES-FRANÇOIS-RENÉ PICOT, Négociant, décédée en sa maison, Place du Palais, le 23 Mai 1785 : La conduite de son Corps se fera aujourd'hui 24 desdits mois et an, à six heures de l'après-midi, et la Messe sera célébrée le lendemain, à neuf heures du matin, dans l'Eglise de Saint-Germain, sa Paroisse, où elle sera inhumée.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. PICOT, son Mari, de ses Enfans, et de toute la Famille.

A RENNES, chez NICOLAS-PAUL VATAR, Imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, 1785.

(*Ex meis.*)

Description du type 14 donnée ci-dessus.
L. : 0,45 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé.
Filagramme : A•D et une fleur de lys.

Type 15 **1785**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Services et Messes, qui seront célébrées Mercredi 8 juin 1785, à dix heures et demie, en l'Eglise et Paroisse de S. Etienne, pour le repos et salut éternel de l'Ame de Dame CATHERINE-MARIE BARTHOMEUF, en son vivant Epouse de N. H. JEAN-CHARLES RAGUENEL, décédée à l'Hôtel de la Monnoie, le 3 juin, et inhumée en S. Etienne, sa Paroisse, le 4 desdits mois et an.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Mr. et de Mlle. RAGUENEL, ses Enfans, de Mr. et Mde. BARTHOMEUF, et de toute la Famille.

(Collection Decombe.)

Description ci-dessous.

Papier vergé. — Filagramme : $\frac{\text{L V}}{1783}$ et un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

L. : 0,44 1/2. — H. : 0,35.

Type 15 1785

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de DAME MARGUERITE BRINDEJONC DE BERMINHAM, veuve de Messire PIERE* (sic) *NICOLAS DE LA VILLÉON, chevalier, Seigneur dudit nom, décédée en son Hôtel, rue du Chapitre, le 20 Juin 1785. La conduite de son Corps se fera Mardi 21 desdits mois et an, à 9 heures du matin, dans l'Eglise de Saint-Etienne, sa Paroisse, où elle sera inhumée.*

DE PROFUNDIS.

De la part de M. et de Madame le Mintier, de M. et de Madame de Pontmartin, ses gendres filles et de toute la famille.

(Ex meis.)

Grand crâne ailé (ailes de chauve-souris), couronné de laurier et surmonté de douze larmes ; accompagné à gauche : d'une pelle, à droite : d'une faulx, les fers de ces instruments sont tournés en haut et les manches sont ornés de branches d'acacia. Au-dessous, un sablier placé horizontalement.

La vignette du V initial est assez compliquée : au centre : un vase d'où s'échappe de la fumée, placé sur un piédestal composé de quatre marches au

pied duquel sont posés sur le sol, croisés en sautoir, deux pioches et deux pelles.

En haut : un sablier entre deux palmes enlacées d'une banderolle sur laquelle on lit : DE LIMP. DEN AUDRAN (De l'imprimerie de Nicolas Audran).

De chaque côté : un ruban lié en trophée : une palme, un bâton, un cierge renversé fumant. — Ce symbolisme est très joli : le voyage du défunt est terminé, sa vie s'est éteinte, il ne lui reste plus qu'à recevoir sa récompense.

En bas : un ornement en volutes.

L. : 0,44 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé bleuté.

Filagramme : $\frac{L\ V}{1783}$ et un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

Type 16 1785

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service qui sera célébré demain Samedi 15 octobre 1785, à dix heures, en l'Eglise des R.R. P.P. Jacobins, pour le repos de et salut de l'Ame de N. ME Guillaume Julien James, sieur de la Boulaye, en son vivant, Avocat au Parlement de Bretagne, et ancien Sénéchal de Janzé, décédé en sa maison cour des Carmélites le 11, et inhumé en l'Eglise de Saint-Jean sa Paroisse, le 12 desdits mois et an.*

DE PROFUNDIS.

De la part de Messieurs et Mademoiselle JAMES, ses Enfans, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Encadrement en quatre pièces : en haut : la Mort (un squelette), armée de sa faulx dont le manche porte enroulé un serpent mordant une pomme, soulève un suaire qui drape tout le haut de la com-

position et dont les bouts frangés retombent sur les côtés, assez bas. Elle est accompagnée de chaque côté d'une branche d'acacia (peut-être de cyprès). Aux extrémités : une urne ornée de festons de draperies. Au-dessous de la Mort est une banderolle sur laquelle se trouve un cadran d'horloge. Sur la banderolle, on lit, en caractères grecs et en latin : *Apud* ΑΥΔΡΑΝ ΔΕ ΜΟΝΤΕΝΑΥ *Typographum.*

Au bas : un hémicycle dont le pourtour et les panneaux sont semés de larmes noires. Au centre un catafalque orné de mascarons représentant des crânes ailés. Sur le couvercle on voit : une tiare pontificale, une couronne épiscopale, la croix et le ruban de l'Ordre du Saint-Esprit, et, passés en sautoir, deux branches d'acacia, une crosse d'évêque et une houlette. — De chaque côté du catafalque sont deux figures de femmes pleurant; celle de gauche est assise et repose sa main gauche sur le crâne-mascaron qui est près d'elle; celle de droite est debout et s'appuie du coude sur le catafalque. A droite et à gauche, sur des piédestaux, se trouvent deux pots à feu ornés de crânes ailés et jetant des flammes et de la fumée.

A droite, sur la plinthe de l'hémicycle, on lit cette inscription : *Alanconii anno* *Godard*
1784 *inv. et*
sculp.

De chaque côté : une colonne carrée et une colonne ronde entre lesquelles est suspendue une lampe sépulcrale fumant. Au bas des colonnes, sur les chapiteaux, d'un côté un hibou, de l'autre une pie.

Dans cet exemplaire, les pièces latérales ont été interverties, le hibou est à gauche, la pie est à

droite : c'est le contraire qu'il faudrait; le sens de l'arrangement est indiqué par les draperies. D'ailleurs il est irrationnel que les oiseaux tournent le dos à la scène de désolation qui forme le motif du bas de la composition.

La vignette du V initial représente le Temps armé de sa faulx et d'un sablier, planant au-dessus des ruines d'un portique et d'un château-fort. Elle est encadrée d'un double filet.

Le texte est imprimé en italiques ornées. — Papier vergé.

Filagramme : L. V et un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

L : 0,45. — H : 0,36.

Aux Archives départementales, 4 pièces semblables, de 1786 à 1791.

Id., 3 pièces du type 15, de 1785.

Type 17 — 1785 — Pl. VI

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Services et Messes qui seront célébrés demain Jeudi 27 Octobre 1785, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, dans l'Eglise des R.R. PP. Carmes, pour le repos et salut de l'Ame du sieur FRANÇOIS BIART l'aîné, en son vivant ancien Juré des Communautés des Marchands Maîtres Tanneurs et Corroyeurs de cette Ville, décédé à la Maison de l'Hôpital Saint-Méen, le 23 Octobre et inhumé le 24 desdits mois et an, dans la chapelle dudit Hôpital.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Madame BIART sa Veuve, de Mademoiselle BIART sa fille, et de toute la Famille.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, au milieu, un crâne ailé, couronné de laurier, sous une draperie qui retombe en festons, accompagné à gauche d'un sablier couché, à droite, d'une torche fumante ; au-dessus et de chaque côté, des branches d'arbuste ; au-dessous, une faulx autour du manche de laquelle s'enroule un serpent mordant une pomme. A chaque extrémité, un pot à feu lançant des flammes et de la fumée.

En bas : au milieu, un trophée composé de six drapeaux, un bouclier portant un crâne avec deux sautoirs de fémurs, un casque empanaché et deux bâtons fleurdelysés. — A gauche, pêle-mêle : une tiare papale, un manipule, un livre fermé, deux clefs, une bannière à la croix, une branche de laurier. — A droite, pêle-mêle également : un manteau fleurdelysé, une couronne royale, un sceptre, une main de Justice, une épée, une branche de laurier.

De chaque côté, trois colonnes en perspective : la première porte en haut une cloche ailée, et au milieu, liés en trophée à un gros anneau, deux cierges renversés et fumants.

La vignette du V initial est d'assez petites dimensions ; elle contient un catafalque orné de draperies et de rubans, deux cierges renversés et fumants sont passés en sautoir derrière lui. Encadrement d'un filet noir.

L. : 0,45. — H. : 0,34. — Papier vergé.

Filagramme : BRETAGNE et un écusson fleurdelysé, chargé d'un Ω.

Type 16 **1786** **Pl. VII**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service solennel qui sera célébré en Musique, le Mercredi 26 avril 1786, à dix heures et demie, dans l'Eglise du Collège, pour le repos et salut de l'Ame de MM.* DE RAVENEL DU BOISTEILLEUIL, *Conseillers du Parlement, Commissaires et Amateurs de la Société du Concert.*

DE PROFUNDIS.

DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ DU CONCERT.

A Rennes, chez AUDRAN, imprimeur de la Faculté des Droits, 1786.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

J'ai décrit plus haut l'encadrement du type 16. Ici les pièces latérales sont bien à leur place : la pie à gauche, le hibou à droite.

Type 14 **1786** **Pl. VIII**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Dame REINE-CATHERINE DE LA MOTTE DU PORTAL, en son vivant veuve en premières noces de Messire RENE SÉBASTIEN DE PELLAN, Chevalier, Seigneur dudit nom, et en secondes noces de Messire ARMEL DE LA VILLE-THÉBAULT, chef de nom et armes, Chevalier, Seigneur dudit nom, décédée le Mardi 9 Mai 1786, en son Hôtel, rue Saint Louis : La conduite de son Corps se fera demain Mercredi 10 desdits mois et an, à 6 heures du soir, en l'Eglise de Saint-Etienne, sa paroisse, où elle sera inhumée; et la Messe sera célébrée jeudi 11, dans la même Eglise, à dix heures du matin.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Madame DE PONTIGNY, et de Mademoiselle DE LA VILLETHEBAUT, ses Filles; de M. LOUVART DE PONTIGNY, son Gendre; de M. DE LA VILLETHEBAUT, son Beau-Fils, et de toute la Famille.

A RENNES, chez NICOLAS-PAUL VATAR, imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne (1786).

(Ex meis.)

J'ai décrit plus haut l'encadrement du type 14.

L. : 0,45. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : $L\,{}^{e}_{1783}\,V$ et un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

Aux Archives départementales, 8 pièces semblables, de 1776 à 1788.

Type 17 1786

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service qui sera célébré Mardi prochain 11 Juillet 1786, à dix heures du matin, et aux Messes qui seront dites depuis dix heures jusqu'à midi, dans la Chapelle des RR. PP. Cordeliers, pour le repos et salut de l'Ame de Demoiselle CLAUDINE-CLOTILDE-FÉLICITÉ BURET, en son vivant Fille d'Ecuyer JOSEPH-MICHEL BURET, l'un de Messieurs les Administrateurs des Hôpitaux de cette Ville, et de Dame CLAUDINE DULIÉPURE DE LA RIOLAIS, décédée en sa Maison, rue de Clisson, le 6 juillet 1785.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. BURET, son Frère, Conseiller-Greffier en chef du Parlement, de Madame BURET, sa Belle-Sœur, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

L'encadrement du type 17 a été décrit plus haut.

L. : 0,46. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : G°MARDELE et une fleur de lys.
1732

Type 14 **1786**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Haut et Puissant Seigneur Messire HUGUES-CHARLES-MARIE HUCHET, Marquis DE LA BÉDOYERE, Chevalier, Seigneur DE LA BEDOYERE, LA THEBAUDAIS, et autres lieux, décédé en son Hôtel, rue aux Foulons, Paroisse de S. Jean, le 16 novembre 1786 : La conduite de son Corps se fera demain 18 desdits mois et an, à cinq heures du soir, dans la chapelle des RR. PP. Minimes, où il sera inhumé dans son Enfeu.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de NOSSEIGNEURS LES ÉTATS DE BRETAGNE.

A RENNES, chez NICOLAS-PAUL VATAR, Imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, 1786.

(*Ex meis.*)

Le type 14 a déjà été décrit plus haut.

L. : 0,45. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : L e V 1783 et un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

Voici maintenant une invitation de la famille au service du même personnage :

Type 17 **1786**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service et Messes qui seront célébrés Lundi 4 décembre 1786, à dix heures*

et demie du matin, dans l'Eglise des Révérends Pères Minimes, pour le repos et salut de l'Ame de haut et puissant Seigneur Messire MARGUERITE-HUGUES-CHARLES-MARIE HUCHET, chevalier, Seigneur Marquis DE LA BEDOYERE, en son vivant Seigneur de la Bedoyere, la Thébaudais, Baron de Bessac et autres Lieux, décédé en son Hôtel, rue aux Foulons, le 16 Novembre.

DE PROFUNDIS

C'est de la part de Mad^e^ la Marquise DE LA BEDOYERE, sa Veuve, M. le Comte et Mad^e^ la Comtesse DE LA BEDOYERE, M. le Comte et Mad^e^ la comtesse DE LA BESNERAYE, M. le Chevalier DE LA BEDOYERE, Mlles DE LA BEDOYERE, ses Enfans, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

L'encadrement du type 17 a été décrit plus haut.

L. : 0,44 1/2. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : G^o^ MARDELE et une fleur de lys.
1782

Aux Archives départementales, quatre pièces du type 16, de 1786 à 1791.

Type 16 1787

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service qui sera célébré Mercredi 8 août 1787, à 9 heures du matin, en l'Eglise et Paroisse de St. Sauveur pour le repos et salut de l'Ame de Dame GILONNE GOUIN, veuve de Messire Michel-Joachim LUCE, Seigneur de la Galonnais, Conseiller du Roi, Alloué, Lieutenant-Général et Civil de la Sénéchaussée et Siège Présidial de Nantes, décédée au Calvaire de Cussé le 21 Juin dernier.*

REQUIESCAT IN PACE

C'est de la part de M. et de Madame de la Galonnais, de M. et de Madame Charette du Tiercent, de M. et de Ma-

dame de Chefdubois, de M. et de Madame de Montgermont, ses Enfans, Petits-Enfans et de toute la Famille.

(*Coll. de Villers.*)

Le haut de l'encadrement contient une variante du type 16, décrit plus haut et reproduit : sur la banderolle, au lieu de l'inscription en grec et en latin, on lit : *De l'Imp. de N. AUDRAN, rue aux Foulons.*

Type 17 1787

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service anniversaire qui sera célébré Mercredi 8 Août 1787, à dix heures du matin, et aux Messes qui y seront dites jusqu'à midi, dans l'Eglise des RR. PP. Cordeliers de cette Ville, pour le repos et salut de l'Ame de Noble Maître ETIENNE-CYR COSSON, Avocat au Parlement, Ancien Sénéchal de Saint-Georges, décédé en sa Maison, rue Saint-Louis, le 23 Août 1786.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. et Mad[e] *COSSON DE CHAUMERY, son Frère et sa Belle-Sœur, de Mad*[e] *veuve LODIN, sa Sœur, de M. et Mad*[e] *DU TERTRE HERBERT, de Messieurs et Mesdames ses Beaux-Frères, Belles-Sœurs, Neveux et Nièces, et de toute la Famille.*

(*Ex meis.*)

Type 17, décrit plus haut.

Les pièces latérales de l'encadrement sont retournées, de sorte que les cierges attachés aux colonnes ne sont plus renversés. L'ouvrier qui mit en forme avait trouvé, sans doute, cette position anormale.

L : 0,45. — H : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : G°MARDELE et une fleur de lys. 1782

Type 14 **1788**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de N. Me. JOSEPH-JEAN FILLY, en son vivant, Avocat et Procureur au Parlement de Bretagne, ancien Echevin de la Ville et Communauté de Rennes et ancien Trésorier de la Paroisse de Toussaint, décédé en sa maison, rue d'Orléans, le 31 mai 1788, la Conduite de son Corps se fera demain premier Juin, à onze heures du matin, en l'Eglise et Paroisse de Toussaint, où il sera inhumé.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Madame FILLY, sa Veuve, de M. FILLY, son Fils, de M. et Madame ESNOU DE LA JOUNIÈRE, ses Gendre et Fille, et de toute la Famille.

A RENNES, chez NICOLAS-PAUL VATAR, Imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, 1788.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut.
L. : 0,44. — H. : 0,35 1/2. — Papier vergé.
Filagramme : E R S et une fleur de lys.

Type 16 **1789**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service et Messes qui seront célébrées vendredi prochain, 22 mai 1789, à dix heures et demie du matin, en l'Eglise des Révérends Pères Jacobins, pour le repos et salut de l'Ame de feu N. H. JOSEPH-JEAN-MARIE SAMOUAL DE LA RAGOTIERE, vivant, Commis-Greffier au Siège Royal de la Monnoie de Rennes, ancien Sénéchal et Procureur-Fiscal de plusieurs Jurisdictions, décédé en sa maison près les Portes-Mordelaises, le 4 desdits mois et an.*

REQUIESCAT IN PACE

C'est de la part de M. Samoual de la Ragotière, de M. et Made. le Mener, ses Enfans et Gendre, et de toute la Famille.

(*Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*)

Type d'encadrement décrit plus haut.

Ce placard porte la même variante que celui du 8 août 1787 de la collection L. de Villers : en haut, sur une bande : *de l'Impr. de N. AUDRAN, rue aux Foulons.*

Type 18 **1790** **Pl. IX**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Service qui sera célébré lundi prochain 20 décembre 1790, à onze heures du matin, dans l'Eglise et Paroisse de Toussaints, pour le repos et salut de l'Ame de Dame LAURENCE-JEANNE GODET, épouse de JEAN-PIERRE-LÉONARD CORBIN, décédée en sa Maison, rue de l'Entonnoir, le 16 desdits mois, et an.*

REQUIESCAT IN PACE

C'est de la part de M. Corbin, son Mari, de MM. et de Mde. CORBIN, ses Enfans, de ses Petits-Enfans, de M. et Mde. GUILLARD, ses Beau-Frère et Belle-Sœur, et de toute la Famille.

(*Ex meis.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, au milieu, dans un caisson plus large que le reste de la bordure, un crâne de trois quarts, sans maxillaire inférieur, posé sur deux fémurs en sautoir, accompagné à gauche d'un flambeau allumé, et à droite d'un vase à eau bénite muni de son aspersoir. Le tout posé sur une tablette. Au-dessus, une draperie.

A chaque extrémité du cadre, un crâne sans

maxillaire inférieur, posé sur deux fémurs en sautoir.

En bas, au milieu du cadre, une pelle, une faulx, une flèche, liés en sautoir.

A chaque extrémité du cadre, une lampe fumante.

Les pièces latérales portent au milieu deux fémurs en sautoir, cantonnés de quatre larmes.

La vignette du V initial, encadrée d'un filet noir, renferme : un cercueil couvert d'un drap mortuaire sur lequel est posé un crâne ailé, sans maxillaire inférieur, surmonté d'un sablier. Au-dessus, deux torches renversées et fumantes, passées en sautoir. Fond noir semé de larmes.

L. : 0,44. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : E L I et une grande fleur de lys.

Aux Archives départementales, trois pièces semblables, de 1782 à 1786.

Type 16 **1791**

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister aux Service et Messes qui seront célébrés Lundi 29 août 1791, à dix heures du Matin, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre, desservie provisoirement en la chapelle S. Sauveur, pour le repos et salut de l'âme de feu PIERRE-FRANÇOIS GINGUENÉ, en son vivant, Avoué au Tribunal du District de Rennes, décédé en sa Maison, rue d'Orléans, le Mercredi 23 présent Mois.*

REQUIESCAT IN PACE

C'est de la part de ses Enfans et de toute la Famille.

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.)

Les deux tiers de la partie supérieure droite du cadre manquent par suite d'une déchirure.

Le type 16 a été décrit plus haut.

Type 19 **1802** **Pl. X**

Messieurs et Dames,

Vous *êtes priés d'assister au Service qui sera célébré mardi prochain 7 décembre, à dix heures du matin, et aux Messes qui seront dites depuis huit heures jusqu'à midi, dans l'Eglise de la Visitation, pour le repos et salut de l'Ame de feue LOUISE-YVONNE-PÉLAGIE DESCHAMPS, veuve de M. MENARD, ci-devant Procureur au ci-devant Parlement de Bretagne, décédée à sa terre de la Brillays, commune de Thourye, le 29 novembre dernier.*

DE PROFUNDIS

C'est de la part de M. MENARD, fils, M. et Madame CLEMENT, ses Enfans et Gendre, de ses petits-Enfans, et de toute la Famille.

A RENNES, de l'Imprimerie de Julien FROUT, place du Champ-Jacquet, nº 12.

(*Ex meis.*)

Encadrement typographique formé de denticules répétés.

Au-dessus du texte : un crâne dont le maxillaire inférieur repose sur deux fémurs en sautoir. Derrière lui, croisées en sautoir, deux torches fumantes.

Vignette du V initial à claire-voie et assez compliquée : un cercueil posé à terre, à demi couvert d'une draperie blanche frangée et semée de larmes noires. Le cercueil, à deux versants, présente une de ses extrémités, ornée d'un crâne sans maxillaire

inférieur, au-dessus de deux palmes croisées et d'un fémur posé horizontalement. Brochant sur le tout, une grande palme, deux fémurs, une lance, un bâton sont croisés et liés en trophée. Une autre palme et un cierge fumant, non renversé, sont passés dans les branches du V, au-dessous duquel on voit les trois festons d'une écharpe. Au-dessus du V un sablier.

(Je possède également un placard de Paris, du 16 novembre 1813, imprimé chez C.-L.-F. Panckoucke, rue Poupée, nº 7, qui porte un V initial semblable, signé : *Lee : sculp.* — Dans les festons du bas on lit : *Imprimerie* Politype, rue Favart.)

L. : 0,45. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : L. MOREL, et un bonnet phrygien.

Cette pièce n'est pas datée, mais elle porte au dos des notes datées du 19 floréal an XI. Cette mention a pu être inscrite l'année qui suivit la distribution du placard, qui serait ainsi de 1802.

Type 20 1805

MM. ET DAMES,

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Enterrement qui auront lieu le jeudi 19 floréal an 13 (9 mai 1805), à dix heures du matin, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos et salut de l'âme de Monsieur CESAR-JEAN-BAPTISTE LE GOMERIEL, décédé en sa maison, rue de l'Union, le 18 floréal.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Monsieur LEGOMERIEL, son Frère, de Messieurs ses Oncles, et des Dames ses tantes, et de toute la Famille.

(*Ex meis.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, au milieu : le Temps armé de sa faulx et accompagné d'un sablier, couché de profil à gauche dans des nuages. De chaque côté : des branches d'acacia.

En bas : au milieu d'une balustrade et sur une dalle posée sur un carrelage noir et blanc, un tombeau sur lequel on lit en caractères gothiques : **vita mors modo.** — Sur l'épaisseur de la dalle, l'indication : DE L'IMPRIMERIE DE J. F. ROBIQUET.

De chaque côté : une colonne ronde devant un obélisque, surmontée d'un hibou ouvrant les ailes et accompagnée au bas du fût d'une grande urne décorée de festons.

V initial orné d'une urne sur un piédestal, couverte d'un voile, et derrière laquelle une faulx est passée, le fer en bas, et à droite, sur les côtés et derrière, des nuages. (Le V est différent dans les exemplaires décrits plus loin.)

L. : 0,43. — H. : 0,34. — Papier vergé.

Filagramme : un bonnet phrygien.

Type 21 1809

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Enterrement qui auront lieu lundi 6 novembre 1809, à onze heures du matin, et aux Messes qui seront dites depuis six heures jusqu'à midi, dans l'Eglise Paroissiale de Saint Aubin, pour le repos et salut de l'Ame de M. TOUSSAINT-FRANÇOIS LEMOINE-DESFORGES, veuf de Dame FRANÇOISE LE BOUCHER, Président honoraire à la Cour d'Appel de Rennes, décédé en sa maison rue aux Foulons, le 4 desdits mois et an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Monsieur et Madame Jumelais, de

Monsieur Boullemer fils, de Mademoiselle Lemoine-Desforges, ses Filles et ses Gendres, de ses Petits-Enfans, et de toute la famille.

(*Ex meis.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, un crâne ailé et couronné de laurier, posé sur deux fémurs en sautoir passés derrière lui, et dont on ne voit que les extrémités, sous une draperie qui se prolonge et retombe sur les côtés.

En bas, dans un hémicycle, une femme assise de profil à droite, devant un tombeau semé de larmes, et tenant un médaillon représentant un portrait d'homme couronné de laurier. Sur la moulure inférieure droite de l'hémicycle, on lit : *Godard, Inv. et S.*

De chaque côté : une colonne tronconique en partie cannelée, surmontée d'une grande urne et ornée en haut d'un médaillon, un peu au-dessous, un petit crâne; accompagnée en bas, celle de gauche, d'une lampe sépulcrale allumée, celle de droite d'un sablier.

Le V initial est posé sur une draperie frangée.

L. : 0,45. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Filagramme : un griffon ailé, la tête surmontée d'une fleur de lys.

Type 17 A **1807**

Invitation au service de Dame Julie-Marie Picquet de Melesse, veuve de M. Gabriel-François-Guérin de la Grasserie, le 21 mars 1807.

(*Collection B. Pocquet du Haut-Jussé*)

La partie inférieure du cadre décrit plus haut a

été enlevée et remplacée par six combinaisons de vignettes typographiques et de croix. Au milieu une croix pattée, de chaque côté de laquelle on lit : HODIE MIHI ✠ CRAS TIBI.

On voulait ainsi faire disparaître les attributs de l'ancien régime. L'imprimeur est désigné :

A Rennes, chez la veuve Bruté, Imprimeur de la Mairie et du Lycée, au Temple de la Loi.

Type 17 B **1809**

Convoi, Service et Enterrement de Demoiselle Geneviève-Bertranne Lebrun, le 5 avril 1809.

(Collection Harscouët de Keravel.)

Même suppression que ci-dessus, seulement les six combinaisons de vignettes typographiques affectent la forme de flambeaux.

Même imprimerie.

Type 17 **1810**

Service de Dame Françoise-Marie Delpuech de la Noe, veuve de M. Jean, Baron de la Villebaud, le 19 juillet.

A Rennes, chez la veuve Bruté, imprimeur de la Mairie, au Palais.

(Collection Decombe.)

Type 22 **1810** **Pl. XI**

Convoi et messe d'Enterrement de M. Pierre-Alexandre Durand, Marchand-Epicier, le 29 septembre.

(Collection Decombe.)

Encadrement en quatre pièces : en haut, un grand cercueil couvert d'un drap noir brodé d'argent, orné d'une draperie sur laquelle on voit un sablier ailé, accompagné de deux faulx en sautoir, les fers en bas ; derrière la draperie, deux cierges renversés et fumants.

En bas, un catafalque couvert d'un drap noir brodé en argent d'une grande croix et de deux crânes ailés, semé de larmes, placé entre six chandeliers. En dessous, on lit : De l'Imprimerie de J. FROUT, 1805. CHATELLIER INV.

De chaque côté : deux colonnes cannelées ornées dans les cannelures de larmes noires et surmontées de pots à feu en forme de crânes ailés.

La vignette du V initial, signée BESNARD dans le coin inférieur gauche, représente un tombeau dans un cimetière, surmonté d'une urne et accompagné, derrière, à gauche, d'un arbuste desséché ; à droite d'un cyprès.

L. : 0,45 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : V^{tr} L V R, et un griffon ailé.

Chatellier, qui a gravé le bois, était bijoutier et fabricant de tabatières à Rennes. Il eut un fils, né à Rennes en 1806, qui exerça la même profession que son père. Il avait pour spécialité la confection des tabatières en bois sculpté et gravé et... arrachait les dents gratuitement (ou à peu près), aux gens des classes peu aisées. Il était bien connu à Rennes, où sa petite boutique de la rue de la Monnaie avait pour enseigne « La Priseuse. » C'était un tableau représentant une vieille femme grimaçante, savourant une prise de tabac. La boutique de Chatellier a disparu il y a une quinzaine d'années, mais le tableau-enseigne est conservé par un

amateur, membre de la Société archéologique, qui en a fait l'acquisition lors de la mort du dernier Chatellier, fils du bijoutier-arracheur de dents, et petit-fils du graveur de l'encadrement de placard employé par l'imprimeur J. Frout, à partir de 1805.

Aux Archives départementales, une pièce type 22, de 1810 (19 avril).

Type 23 **1811** **Pl. XII**

MM. ET DAMES,

Vous êtes priés d'assister au Convoi et Enterrement de M. JACQUES-BONAVENTURE BLIN, ancien Maître et Professeur en chirurgie, décédé hier 8 avril 1811, en sa demeure rue de Bel-Air, qui se fera aujourd'hui 9, à quatre heures de l'après-midi, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Pierre.

Requiescat in Pace.

C'est de la part de Mademoiselle BLIN, sa Sœur; de MM. BLIN, ses Fils, et leurs Epouses; de M. SAUVEUR, son Gendre, et son Epouse; de ses Petits-Enfans, et de toute la Famille.

(Ex meis.)

Encadrement d'un double filet, dont un gros extérieur.

Au-dessus du texte : un crâne posé sur deux fémurs croisés en sautoir; derrière lui deux torches fumantes. Au-dessous, sur une banderolle : HODIE MIHI CRAS TIBI.

L. : 0,41. — H. : 0,32 1/2.

Filagramme : N R V et une petite grappe de raisin.

Type 17 C　　　1812

Convoi, Enterrement et Messe d'Enterrement, 1 et 2 avril, de Dame Marie-Anne-Thomasse Fauvel, veuve de M. Jacques-François-Philippes de Tronjolly de Coatgoureden, Avocat au Parlement.

(Collection L. de Villers.)

Retouche à la partie inférieure de l'encadrement : les fleurs de lys qui ornaient le manteau, à droite, ont été, ici, remplacées par des larmes.

A Rennes, chez la Vve Bruté, Imprimeur de la Mairie, au Palais.

Type 17　　　1812

Convoi le 28 novembre, Messe d'Enterrement le 29, dans l'Eglise succursale de Saint-Aubin, de M. François Delino, ancien commissaire de la marine, décédé rue Tilsit.

(*Ex meis.*)

Même imprimerie. Le bois est très fatigué.
Papier vergé. Filagramme : L. MOREL.
Le V initial est celui du type 18.

Type 21　　　1814

Convoi, Service et Messe d'Enterrement, le 18 juin, de Vénérable[1] Discret[2] Missire[3] Jean-François Desbouillons, Prêtre, ancien Recteur de Bazouges-sous-Hédé.

(Ex meis.)

1. *Vénérable* est un titre d'honneur que l'on donne dans les actes publics aux Ecclésiastiques, aux Docteurs de Théologie : Fut présent discrète et vénérable personne, Prêtre, etc. » (Furetière.)

2. « *Discret* est une formule de notaire, un titre d'honneur qu'ils donnent aux curez et aux graduez et principalement aux supérieurs des couvens. Vénérable et discrète personne, M. Tel, curé d'un tel lieu. » (*Id.*)

3. On dit encore *Messire* en Picardie et en Provence. (Mgr Barbier de Montault.)

L. : 0,45. — H. 0,35 1/2. — Papier vergé.

Filagramme : RONSIN, en grandes lettres, et un griffon ailé.

Type 24 1816

Service, le 23 avril, de feu Messire Gabriel de Freslon, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier de la Marine Royale, ancien Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France, décédé en son hôtel, à Rennes, place du Pré-Botté.

RENNES, IMPRIMERIE DE Mme Ve FROUT.

(Ex meis.)

Encadrement en quatre pièces, en haut : une draperie noire semée de larmes, au milieu de laquelle un trophée composé d'un sablier ailé, de deux fémurs et de deux faulx en sautoir.

En bas : une draperie noire brodée en argent alternativement : à gauche d'un hibou au vol plié, perché sur deux faulx en sautoir, un crâne sur deux fémurs en sautoir, une faulx, une pioche et une pelle liés; mêmes motifs répétés à droite. Au milieu un trophée composé de deux faulx, une bêche, une pelle, une pioche, croisées et liées ensemble.

De chaque côté : une cariatide de profil, voilée et tenant une urne, au-dessus un crâne ailé de profil.

L. : 0,46. — H. : 0,36 1/2. — Papier vergé.

Filagramme : *Jossel,* imitant une signature cursive, et un griffon ailé.

Type 24 A **1816** **Pl. III**

Service, le 1er juin, de Dame Bonne-Louise-Auguste Du Han, veuve de Messire Charles-Louis-Hyacinthe-Claude de Visdelou, marquis de Bédée.

(*Collection Decombe.*)

Le bas de l'encadrement décrit ci-dessus a été modifié. Ici on voit une figure drapée à l'antique, agenouillée et priant devant une portion de globe terrestre. Sur le sol, à côté d'elle, une pierre tombale et une faulx ; à gauche, un arbuste desséché ; à droite, un cyprès. Signature du graveur : DUBUC, à droite.

RENNES, IMPRIMERIE DE Mme Ve FROUT.

Comme dans le placard précédent, la vignette du V initial, signée DUBUC dans le coin inférieur droit, représente la Mort sous forme d'un squelette drapé, tenant une faulx, assise sur un tombeau dans un cimetière. Près d'elle et à ses pieds, un médaillon, des ossements, un globe de derrière lequel sort un serpent et sur lequel elle appuie une torche renversée fumante, un hibou.

L. : 0,45 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : *Jossel*, et un griffon passant à gauche.

Type 25 **1818**

Convoi et enterrement, le 31 octobre, de Félix-Alexis Mainguy, ex Religieux Dominicain, Prêtre, Bibliothécaire en chef de la Ville, Aumônier du Dépôt de Mendicité, ancien Docteur et Professeur de Rhétorique et de Littérature ancienne et moderne, ancien Membre de l'Université, décédé maison du Présidial.

(*Collection Harscouët de Keravel.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, sur un fronton, une draperie noire brodée en argent : VITA MORS MODO.

En bas : un tombeau orné de guirlandes et d'un médaillon. Au-dessus : *chez Madame veuve Vatar et Bruté, imprimeurs du Roi.*

De chaque côté : une gaîne noire semée de larmes, ornée d'un crâne ailé au-dessus d'une draperie portant une couronne d'étoiles à droite, et un serpent se mordant la queue, à gauche.

La vignette du V initial représente la Mort, sous la forme d'un squelette drapé dans un linceul, assise de trois quarts à droite sur un cercueil ; elle s'appuie sur sa faulx renversée et étend son bras gauche, orné d'un sceptre, sur un globe terrestre. Derrière elle, une urne.

Type 26 1820

MM.

Vous êtes priés d'assister au Convoi qui aura lieu et à la Messe d'Enterrement qui sera célébrée le mercredi 9 août 1820, à neuf heures du matin et aux Messes qui seront dites depuis six heures jusqu'à midi, dans l'Eglise de Toussaint, pour le repos et salut de l'âme de feu M. Alzire-Placide LEGENDRE, Elève en Médecine, décédé en sa maison, au Colombier, le 8 desdits mois et an.

Requiescat in pace.

C'est de la part de ses père et mère; [*de ses frères*] (indication manuscrite); *de M. et Mme LODIN, M. et Mme LAFOSSE, Mlle LEGENDRE, ses sœurs et beaux-frères, et de toute la famille,*

(Ex meis.)

Encadrement en quatre pièces ; en haut, le Temps assis et appuyé sur une base de colonne, de trois quarts à droite armé de sa faulx, de chaque côté des rameaux de verdure

En bas, dans un hémicycle garni de draperies semées de larmes, un tombeau orné de guirlandes, au-dessous duquel un squelette drapé est couché et se soulève sur le coude gauche. Au-dessous, on lit la mention : A RENNES, DE L'IMPRIMERIE DE CHAUSSE-BLANCHE, RUE DE BORDEAUX, PETIT HÔTEL GONIDEC, DERRIÈRE LE PALAIS.

De chaque côté : à gauche, au pied d'une colonne surmontée d'un pot à feu fumant, une figure drapée, de profil à droite, tenant une urne dans l'attitude du respect. A droite, une colonne semblable et une figure drapée, de profil à gauche, pleurant près d'une urne ; elle tient de la main gauche un cierge fumant et renversé.

La vignette du V initial, signée *Lacoste*, dans le coin inférieur gauche, représente le Temps armé de sa faulx, tenant un sablier et assis sur un tombeau dans un cimetière ; derrière, à gauche, un arbuste desséché; à droite, des cyprès et un saule pleureur.

L. : 0,43 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé.

Filagramme : RONSIN et un griffon.

Type 24 1821

Convoi et Messe d'Enterrement, le 8 février, de M. Jean-François Dubois du Hautbreil, Ecuyer, Docteur en Médecine, et Doyen des Médecins de Rennes.

RENNES, IMPRIMERIE DE Mme Ve FROUT, RUE DAUPHINE

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.
Filagramme : L. MOREL et un griffon.
L. : 0,43. — H. : 0,35 1/2.

Type 26 **1821** **Pl. XIV**

Convoi et enterrement, le 14 avril, de M. Félix-Julien-René Rouxel Langotière, Membre de l'Académie de Peinture et de la Chambre Littéraire.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.
Filagramme : L (?) et B, et une grande balance.
L. : 0,43. — H. : 0,33 1/2.

Type 25 **1822**

Convoi et Enterrement, le 12 juin, de M. Gilles-Anne Lodin de Lalaire, Avocat et ancien Président du Tribunal Civil de Rennes.

A Rennes, chez Mme Ve Vatar et Bruté Imprimeur du Roi.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.
Filagramme : NOVES FIN
.... 1742
L. : 0,45 1/2. — H. : 0,35.

Type 20 **1823**

Service anniversaire, le 25 février, à Saint-Germain, de dame Agathe-Michelle Rousseau, en son vivant épouse de M. Bourboulon de St Edme, Receveur général des finances du département d'Ille et Vilaine.

(Ex meis.)

Le V initial est posé devant une base de colonne carrée ornée de guirlandes et d'un crâne et accompagnée de chaque côté d'une torche renversée et fumante.

— De l'imprimerie de Cousin-Danelle.

(On a vu que le bois du type 20 était en 1805 entre les mains de J.-F. Robiquet.)

Encadrement décrit plus haut.

Filagramme : P R B et un cheval ailé (ou un griffon).

L. : 0,44. — H. : 0,34. — Papier vergé.

Type 21 **1823**

Convoi et Messe d'Enterrement, les 9 et 10 avril, de M. Joseph-René Delaunay, Doyen de Messieurs les Avocats.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.

Filagramme : B L (entrelacés) et une couronne royale.

L. : 0,44 1/2. — H. : 0,36.

Type 24 **1823**

Convoi et Enterrement, à Saint-Hellier, le 15 juin, de dame Françoise-Marie-Rose-Julienne de Raguenel, veuve de M. Bienassis.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut.

Filagramme : ROBIN.

L. : 0,44. — H. : 0,34. — Papier vergé.

Type 24 1823

Convoi et Messe d'Enterrement, le 11 décembre, de Dame Anne-Marie-Denise Desnos, veuve de M. Guillaume Chevalier, en son vivant Notaire Royal et Apostolique à Rennes.

Rennes, Madame Veuve Frout, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine; n° 4.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé. Filagramme illisible.
L. : 0,45. — H. : 0,36.

Type 21 1824

MM.

Vous êtes priés d'assister au service qui sera célébré vendredi 17 décembre 1824, à dix heures, dans l'Eglise cathédrale, et aux Messes qui seront dites le même jour, depuis six heures du matin, pour le repos et salut de l'âme de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Charles MANNAY, Evêque de Rennes, Officier de la Légion d'Honneur, ancien Evêque de Trèves, décédé en son Palais Episcopal, le 5 desdits mois et an.

Requiescat in pace.

C'est de la part de MM. les Vicaires-Généraux Capitulaires et de MM. les chanoines de l'Eglise cathédrale.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé. Filagramme : S D R et une couronne royale.
L. : 0,44 1/2. — H. : 0,35.

Type 24 1825

Convoi et Messe d'Enterrement, les 13 et 14 avril, de M. René-Julien Gouverneur, *âgé de 54 ans.*

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.
Même filagramme que ci-dessus.
L. : 0,45. — H. : 0,35
C'est ici, pour la première fois, que l'âge du défunt est indiqué, mais cet usage ne sera pas encore d'emploi constant.

Type 25 1825

Convoi et Messe d'enterrement, les 23 et 24 septembre, Messe de Famille le 30, de M. Barthélemy-Jean-Pierre Pocquet, ancien Notaire Royal, décédé Juge d'instruction au Tribunal civil de Rennes

A Rennes, chez Mlle Vatar-Jausions, imprimeur du Roi.

(*Collection B. Pocquet du Haut-Jussé.*)

Encadrement décrit plus haut.

Type 26 1825

Service, 4 octobre, de la même personne, « décédé Juge d'Instruction au Tribunal civil de Rennes et Fabricien de la même susdite paroisse » (Saint-Germain)

C'est de la part du Clergé et de la Fabrique de Saint-Germain de Rennes.

A Rennes, chez Mlle Vatar-Jausions, imprimeur du Roi.

(*Collection B. Pocquet du Haut-Jussé.*)

Encadrement décrit plus haut.

Type 24 **1825**

Convoi, Messe d'enterrement, le 18 octobre, Messe de famille le 26, à St-Aubin, de dame Claudine-Françoise Lemerer, veuve de M. René-Alexandre Gandon, en son vivant Avoué à la Cour Royale de Rennes.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut.

Filagramme : V° MOREL et un griffon. Papier vergé.

Bois fatigué.

Type 20 **1826**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 2 novembre, pour le repos et salut *éternel* de l'âme de Dame Léonore Rousse, veuve de François-Marie Leray, propriétaire.

Rennes, imprimerie de Cousin-Danelle.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé sans filagramme.

L. : 0,43. — H. : 0,35.

Ici le mot *éternel* est employé pour la première fois, mais ne sera pas encore d'un usage constant. Je le signalerai chaque fois qu'il se présentera.

Type 20 **1826**

Service, le 27 novembre, de M. le comte Alexis-François-Marie-Joseph de Freslon, ancien capitaine au Régiment du Roi (infanterie).

A Rennes, chez Mlle Jausions, imprimeur du Roi.

(Collection B. Pocquet du Haut-Jussé.)

Encadrement décrit plus haut.

Type 24 A **1826**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 2 décembre, Messe de famille le 9, pour le salut *éternel* de Mademoiselle Julie-Josephe-Reine Julliot Duplessis.

(Collection B. Pocquet du Haut-Jussé.)

Encadrement décrit plus haut.

Type 25 **1828**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 21 janvier, Messe de famille, le 28, de Dame Renée-Rose-Virginie Potier de la Germandais, en son vivant, *épouse de feu* Jean-Louis-Corentin Le Baron, Procureur Général près la Cour d'Appel.

Imprimerie de Mademoiselle Jausions.

(Collection Decombe.)

Encadrement décrit plus haut.

Type 25 **1828** **Pl. XV**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 18 mars, Messe de famille, le 24, pour le salut *éternel* de l'âme de Dame Jeanne Pain, en son vivant veuve de M. Philippe Jouin, Banquier.

Imprimerie de Mademoiselle Jausions.

(Collection Decombe.)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé. L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 21 **1829**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 12 février, Messe de famille, le 19, « de M. Charles Toussaint Jumelais, décédé le

11 desdits mois et an, *âgé de vingt-trois ans*, chez Madame sa mère, rue d'Orléans. »

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé dont les pontuseaux sont en travers. Je signale cette particularité que je n'ai trouvée qu'ici.

Filagramme : B.

L. : 0,44. — H. : 0,35.

Type 21 **1829** **Pl. XVI**

M

Vous êtes priés d'assister au Service solennel qui sera célébré dans l'Eglise cathédrale, à dix heures du matin, le mercredi 18 du mois de mars 1829, pour le repos et salut de l'âme de Sa Sainteté Annibal de la Genga, Souverain Pontife, LÉON XII, décédé à Rome, le 10 février 1829.

L'Oraison funèbre sera prononcée par M. l'abbé Le Tourneux, Vicaire général et Titulaire du Diocèse de Soissons et Honoraire de celui de Rennes, et Prédicateur du Roi.

Requiescat in pace.

C'est de la part de Monseigneur l'Evêque de Rennes et de MM. du Chapitre.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé sans filagramme.

L. : 0,44. — H. : 0,35.

Type 20 **1830**

Convoi d'Enterrement, le 24 janvier, Grand'Messe le 25, de Dame Jeanne-Marie-Perrine Bivault, rentière, veuve de M. Pierre Le Souffaché, décédée..... *à l'âge de 74 ans.*

A RENNES, IMPRIMERIE DE A. MARTEVILLE.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.

Filagramme : J et un fleuron qui tient à la fois de la coquille et de la fleur de lys. (Un autre placard de ma collection, au même nom, porte le même fleuron et le filagramme : E.).

L. : 0,46. — H. : 0,35 1/2.

Type 26 **1830** **Pl. XVII**

Convoi et Grand'Messe d'Enterrement le 8 décembre, de M. François-Ambroise Legendre, en son vivant veuf de Dame Anne-Marie-Thérèse Robert.

A RENNES, IMPRIMERIE DE A. MARTEVILLE.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé, sans filagramme.

Bois fatigué, dont les veines sont très ouvertes.

L. : 0,43 1/2. — H. : 0,35.

(On a déjà vu que ce bois avait été utilisé successivement par J.-F. Robiquet, en 1805, et Cousin-Danelle, en 1826, celui-ci le possédait dès 1822, comme on le constate par un placard appartenant à M. J. Aubrée. Il passa ensuite entre les mains de A. Marteville, leur successeur.)

Type 27 **1830**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 13 décembre, Messe de famille, le 21, de Dame Marie-Anne-Léontine de Coataudan, épouse de M. Huchet de Cintré de Monterfil.

(*Collection B. Pocquet du Haut-Jussé.*)

Encadrement en plusieurs pièces (quatre seule-

ment?). En haut une urne voilée et le sommet de trois cyprès.

En bas : au milieu : un crâne couvert d'une draperie placé sur un livre fermé posé sur des pierres. Derrière lui, deux faulx, une branche de chêne et une branche de laurier. A gauche, une coupe et un hibou au vol plié ; à droite une croix et un sablier ailé.

Au-dessous : RENNES, MADAME VEUVE FROUT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

De chaque côté : à gauche, une grande figure entièrement voilée, penchée en avant et désignant de la main droite le texte du placard. Elle est debout sur un socle orné d'une couronne d'étoiles. A droite, une autre grande figure drapée à l'antique, dans l'attitude de la méditation, appuyée sur une torche renversée. Elle est debout également sur un socle, celui-ci orné d'un serpent se mordant la queue, symbole de l'Eternité.

La vignette du V initial représente une urne autour de laquelle s'enroule un serpent. Devant, une torche renversée et fumante; derrière, une masse de verdure.

Type 27 **1831**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 18 août, de M. François-Bachelier, veuf de Dame Henriette Viard de Jussé.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit ci-dessus. — Papier vergé. Filagramme : *f Krug*.
L. : 0,44. — H. : 0,35.

Type 28 **1832**

Service anniversaire, le 3 juillet, à Saint-Germain, de M. Claude-Joseph comte de Guerny, décédé à Paris.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement en quatre pièces : en haut, sur un fronton, un crâne voilé, posé sur un livre fermé; derrière, deux faulx et deux branches de cyprès; à gauche, une croix.

En bas : un cintre de maçonnerie; au-dessous, un terrain couvert de petites plantes et quatre ossements sur le sol; à droite, on croit distinguer un crâne d'un dessin grossier.

De chaque côté, deux grandes figures de femmes drapées et voilées; celle de gauche porte une urne voilée, celle de droite une amphore.

La vignette du V initial représente un homme en costume moderne, tenant un manteau sur le bras droit et appuyé sur un tombeau surmonté d'une urne voilée. Derrière, un saule-pleureur. Signature, dans le coin à gauche : *Du Rouchail.*

(Il y avait à Périgueux, vers le commencement du XIXe siècle, un graveur du nom de Du Rouchail; cet artiste quitta Périgueux et alla s'établir à Paris [1].)

Papier vergé. — Filagramme : *Blin* / *F* et un griffon.

L. : 0,46. — H. : 0,36.

1. Pellisson : *A propos des Lettres de Deuil*, in : *Bulletin du Vieux-Papier*, t. I, p. 340.

Type 20 **1832**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 2 octobre, de M. Joseph-Claude-Gabriel Dusaul, chef du 3e bureau de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, *âgé de 68 ans*, en son vivant, époux de Dame Françoise-Perrine-Julienne Lanfray.

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut. Le bois est très fatigué et les veines en sont très accentuées, comme dans tous les exemplaires imprimés depuis cette époque.

Filagramme : *Levannier*, à *Vannes*, et une couronne royale.

L. : 0,44. — H. : 0,35. — Papier vergé.

Type 20 **1833**

Convoi d'Enterrement, le 13 janvier, Grand'Messe, le 20, pour le salut *éternel* de l'âme de M. Joseph-Jean Lucas, ancien avoué à la Cour royale de Rennes, décédé..... *à l'âge de 74 ans.*

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.

Filagramme : P et une couronne royale.

L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 21 **1833**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 20 janvier, à St-Sauveur, de dame Jeanne-Marie-Rose Gallery de la Rozaire, en son

vivant veuve de M. Pierre-Ambroise Legendre-Dubourg, décédée chez M. Debont, son gendre, rue de Volvire.

(Ex meis.)

Encadrement décrit plus haut.

Filagramme : ROUSSIN L J et un griffon. — Papier vergé.

L. : 0,46 1/2. — H. : 0,36 1/2.

Type 28 1833

Convoi, Messe d'Enterrement, le 26 juin, pour le *repos éternel* de l'âme de M. Pierre-Louis Du Pont des Loges, ancien conseiller au Parlement de Bretagne, et ancien premier Président de la Cour royale de Rennes, veuf de Dame Angélique-Joséphine-Cécile du Bois le Bon de la Choltais.

A Rennes, de l'Imprimerie de Mlle Jausions.

(Appartient à M. Renaud-Loubens).

(Un des fils du décédé : Paul-Georges-Marie Dupont des Loges, né à Rennes le 11 novembre 1804, mort à Metz en 1886, fut évêque de Metz depuis le 13 septembre 1842 jusqu'à sa mort.) [1]

Type 27 1833

Convoi de M. Jean-Anne-Marie Frelant, 21 octobre.

Rennes, imprimerie de Mme veuve Frout, née Angran.

(Collection Decombe.)

Type 20 1834

Convoi, Messe d'Enterrement, le 25 février, à St Aubin, de

1. Cf. L. Decombe : *Les Rues de Rennes...*, 5e édition. Rennes, A. Le Roy, 1892.

dame Marie-Rose Pélagie-Bivaut, en son vivant veuve de feu M. Michel Simon.

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.

L : 0,43 1/2. — H. : 0,35. — Papier vergé sans filagramme.

Type 20 **1834**

Convoi d'Enterrement, le 30 septembre, Grand'Messe le lendemain, « de M. Henrioux, capitaine en retraite, chevalier de Saint-Louis et la Légion d'Honneur. »

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Ex meis.*)

Filagramme S et une corne d'abondance d'où sortent des raisins.

L. : 0,43. — H. : 0,33 1/2. — Papier vergé.

Type 27 **1835**

Service anniversaire, le 25 mai, pour le « salut *éternel* de l'âme de Madame Marie-Jeanne de Freslon, épouse de M. Louis-Anne-Marie Aubrée de Kernaour, officier de l'Ordre royal de la légion d'honneur, ancien président à la Cour royale et doyen de la faculté de droit de Rennes. »

Rennes. — Imprimerie de Madame de Caila.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut. — Papier vergé.

Filagramme : J.

L. : 0,47. — H. : 0,37.

Type 20 1835

Convoi d'Enterrement, le 1er juin, Grand'Messe après-demain, à St Sauveur, de M. Philippe-Louis-Célestin Aché, Avocat à Pontivy, décédé à Rennes, rue de Lafayette.

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.

L. : 0,47. — H. : 0,36 1/2. — Papier vergé sans filagramme.

Type 20 1835

Convoi, Messe d'Enterrement, le 14 septembre, « de M. Théophile Gandon, décédé chez son père, M. Gandon, avoué à la Cour..... à *l'âge de dix-huit ans.* »

A Rennes, imprimerie de A. Marteville.

(*Collection Decombe.*)

Filagramme : *Nevo F* et un cor de chasse.

L. : 0,47. — H. : 0,37. — Papier vergé.

Type 20 1835

Convoi, Grand'Messe d'Enterrement, le 20 septembre, « de M. Charles-Bonaventure-Marie Toullier, en son vivant Doyen honoraire de la Faculté de droit de Rennes, Bâtonnier de l'ordre des avocats, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, décédé..... *à l'âge de 84 ans.* »

A Rennes, Imprimerie de A. Marteville.

(*Collection Decombe*).

Filagramme : FIDEC et un double cercle.

L. : 0,51. — H. : 0,38. — Papier dont les vergeures se voient à peine.

Type 20 **1836**

Convoi d'Enterrement, Grand Messe, le 5 janvier « de dame Jeanne Françoise Le Dien, en son vivant épouse de M. Touzard, chef du service des lits militaires de la 13e division. »

A Rennes, Imprimerie de A. Marteville.

(*Collection Decombe.*)

Filagramme : FIDEC, et un double cercle.
L. : 0,51. — H. : 0,39. — Papier vergé.

Type 20 **1838**

Convoi d'Enterrement, le 21 janvier, Messe de famille, le 29, pour le « salut *éternel* de l'âme de demoiselle Jeanne-Vincente Simon, décédée chez Mme Henrioux, sa nièce. »

Rennes, Imprimerie de A. Marteville.

(Ex meis.)

Filagramme : R S et une couronne royale.
L. : 0,45 1/2. — H. : 0,36. — Papier vergé.
Sur ce placard, le mot *mère* a été substitué à la plume, au mot *nièce.* »

Type 28 **1838**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 21 mai, de Mademoiselle Marie-Thérèse-Louise Guéhéneuc de Boishue.

Rennes, Imprimerie d'Amb. Jausions, rue de Bordeaux.
(*Collection Harscouët de Keravel.*)

A partir de 1838, les formules : *pour le repos et*

salut éternel, *pour le repos éternel*, devenant d'usage courant, surtout la première, je ne les signalerai plus.

Type 28 **1839** **Pl. XVIII**

Convoi, le 28 mars, Messe d'Enterrement, le 9 avril, de dame Julie Charlotte Perrine de la Bourdonnaye Montluc, comtesse de Plouer, douairière.

Rennes, Imprimerie d'Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

L. 0,48. — H. : 0,37. — Papier vergé.
Filagramme : F T
L G

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut.

Type 27 **1839**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 27 avril, de M. le comte Armand-Bon-Louis Maudet de Penhouet, Maréchal de camp en retraite, Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, époux de dame Marie-Anne de Couëssin de la Béraye.

Rennes, Imprimerie de Madame de Caila, née Frout, rue de la Monnaie.

(*Collection de Goy.*)

Type 21 **1839**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 26 juin, de Monsieur Augustin-François-Marie Baron Rapatel, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, 4e classe, veuf en premières noces de dame Jeanne-Félicité Vatar, et époux en secondes noces de dame Cécile-Aglaé Moutonnet.

(Sans nom d'imprimeur.) (*Collection Decombe.*)

Type 21 A **1839**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 9 mars, de M. Jacques-François Gardin de la Bourdonnaye, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé... à l'âge de 69 ans.

(*Collection de Goy.*)

L'encadrement de ce placard est celui du type 21 refait : le crâne ailé du haut a été modifié et on a ajouté, passant derrière lui : à gauche, une torche fumante renversée; à droite, le manche d'une faulx dont le fer revient sous le maxillaire inférieur.

Au lieu d'une femme tenant un portrait d'homme, au milieu, en bas, il y a ici un homme âgé, drapé à l'antique, tenant un portrait de femme.

La signature de Godard a disparu; enfin, beaucoup d'autres détails ont été modifiés.

Type 2[illegible] **1840** **Pl. XIX**

Convoi d'Enterrement, Grand'Messe, le 1er mai, de M. Pierre-Mathurin Lucas, en son vivant, avocat et membre de la Commission des hospices civils de Rennes.

(*Collection Decombe.*)

Encadrement dit « à la cathédrale, » en sept pièces. Il représente un portique d'église d'un gothique très relatif.

Quatre pièces en haut : celles du milieu forment un fronton surmonté d'une croix; celles des côtés ont chacune un ange en adoration placé au-dessus de deux niches contenant des statues.

Pièces latérales : à gauche, statue de la Foi entre deux colonnes; à droite, statue de l'Espérance.

En bas : les soubassements du portique et au milieu un carrelage blanc et noir, au-dessus duquel se trouve l'indication : Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

La vignette du V initial, signée *Du Rouchail*, dans le terrain, en bas, à droite, représente une figure voilée de noir et pleurant, assise à gauche d'un tombeau surmonté d'une urne. A droite, de la verdure; derrière, trois cyprès.

H : 0,39 1/2. — L : 0,30 1/2. — Papier lisse.

A partir de cette époque, on ne trouve plus de papier vergé servant à l'impression des placards.

Type 21 A 1841

Convoi, Messe d'Enterrement, le 3 octobre, de Dame Eugénie-Louise-Sainte Ducrest de la Guicherais, épouse de M. Jules Aussant, Docteur en médecine, *âgée de 29 ans.*

(*Collection Decombe.*)

Encadrement décrit plus haut.

L. : 0,47. — H. : 0,36 1/2.

Type 27 1842 Pl. XX

Convoi et Messe d'Enterrement, le 4 février, de M. Louis Anne-Marie Aubrée de Kernaour, officier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, ancien président à la Cour royale, ancien doyen de la Faculté de droit.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.

L. : 0,46. — H. : 0,35 1/2.

Type 28 **1842**

Service, le 22 février, à St-Sauveur, de Dame Elmire-Françoise-Antoinette de Truchis, épouse de Monsieur Amand-Etienne Carron.

Rennes, imprimerie d'Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.
L. : 0,45 — H. : 0,36.

Type 27 **1842**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 7 septembre, à St-Sauveur, de Mlle Emilie-Thérèse-Caroline Truillot, décédée chez son grand-oncle, M. Ménardais, *à l'âge de seize ans.*

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.
L. : 0,45. — H. : 0,36.

Type 29 **1842**

Convoi d'Enterrement, Grand'Messe, le 11 novembre, de Dame Rosalie-Jacquette-Joséphine-Anne Degois, en son vivant veuve de M. Pierre Rebillard, avocat à la Cour royale de Rennes, chevalier de la Légion d'Honneur, décédée... *à l'âge de 79 ans 5 mois.*

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(*Collection Decombe.*)

La vignette du V est ici celle du type 28.
H. : 0,39 1/2. — L. : 0,31.

Type 28 **1842**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 12 décembre, de M. Victor Hay de Bonteville, veuf de Dame Marie-Louise de Caradeuc de la Chalotais.

Rennes. — Imprimerie d'Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

(*Ex meis.*)

Encadrement décrit plus haut.
L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 21 A **1842**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 30 décembre, de M. Pierre-François-Mathurin Lesbaupin, Bâtonnier de l'ordre des Avocats, chevalier de la Légion d'Honneur, Membre du Conseil de Fabrique de Saint-Sauveur, ancien Professeur à la Faculté de Droit de Rennes, ancien administrateur des Hospices civils, en son vivant époux de Dame Louise Barbarin.

(*Ex meis.*)

L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 21 A **1843** **Pl. XXI**

Service, le 23 mai, de M. Louis-Antoine De Léon des Ormeaux, âgé de vingt-cinq ans.

(*Collection Decombe.*)

L. : 0,45. — H. : 0,35 1/2.
A partir de ce moment, sauf deux ou trois exceptions, l'âge du défunt est constamment indiqué.

Type 29 **1843**

Convoi d'Enterrement, le 3 juin, de dame Caroline Marzelle,

épouse de M. Jean-Baptiste Henry, tourneur, décédée... à l'âge de 34 ans.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(Ex meis.)

Vignette du V du type 28.
H. : 0,39 1/2. — L. : 0,31.

Type 29 **1843**

Convoi d'Enterrement, le 5 juin, de M. Toussaint-Modeste-Marie-Anne Duportal, conservateur des hypothèques. [*Pas d'âge.*]

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(Ex meis.)

H. : 0,39 1/2. — L. 0,31.

Type 29 **1843**

Convoi d'Enterrement, le 16 octobre, de dame Jeanne Bossard, veuve de M. Jean-Louis Laurent, décédée... à l'âge de 68 ans 4 mois.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(Ex meis.)

La vignette du V initial est celle du type 28.
H. : 0,39 1/2. — L. : 0,32.

Type 28 **1844**

Convoi d'Enterrement, le 19 mai, Grand'messe, le 20, de Dame Delphine Serel Desforges, épouse de M. Duval-Villebogard, conseiller à la Cour royale de Rennes, décédée... à l'âge de 22 ans.

(Collection Decombe.)

L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 30 **1845**

Convoi d'Enterrement, Messe, le 30 décembre, de demoiselle Céline Gaultier de la Guistière, décédée... à l'âge de 15 ans et demi.

Lith. Landais et Oberthur, à Rennes, Déposé.

(*Collection Decombe.*)

Placard entièrement lithographié; l'impression en est très fine. L'encadrement représente une niche dont le style se rapporte au gothique fleuri. L'ouverture ogivale contient le texte en anglaise, sauf le nom du défunt qui est en gothique. La formule *De Profundis* est placée sur le socle, dans un cartouche.

La vignette en tête du texte est une M, figurée par deux anges agenouillés de chaque côté d'une niche surmontée d'une croix et abritant une urne au-dessous de laquelle on lit sur un court phylactère : *De Profundis*.

A mon grand regret cette pièce ne pourra pas figurer dans l'album qui accompagne ce travail : l'extrême finesse du dessin et le défaut de vigueur de l'impression en rendent la reproduction impossible.

Type 29 **1845**

Convoi de M. Jean-Louis Porée, juge au Tribunal de 1re instance de Rennes, 10 octobre.

(*Archives dép. d'Ille-et-Vilaine.*)

Type 31 **1846**

Convoi, le 1er mars, Messe d'enterrement, le 2, de Mademoiselle Suzanne Laigle, décédée à l'âge de 43 ans, chez M. Dayot, économe de l'Hôtel-Dieu.

(*Ex meis.*)

Encadrement dit « à la cathédrale, » en quatre pièces : Les trois pièces du haut forment aussi les côtés ; c'est-à-dire : le cintre d'un portique gothique appuyé sur des chapiteaux de retombée soutenus par des anges, celui de gauche tenant dans ses bras une amphore et celui de droite une croix. De chaque côté, deux colonnettes.

Au milieu du cintre, une clef retombante soutenant une niche dans laquelle on voit la statue, couronnée de feuillage, de l'Espérance.

Sous les colonnettes de gauche, à l'extrémité inférieure du pavage, deux lettres : *C P* ou *L P*.

En bas, un pavage carrelé noir et blanc, sur lequel on lit (dans une réserve) : RENNES, IMPRIMERIE D'AMB. JAUSIONS.

La vignette du V est celle du type 28.

H. : 0,46 1/2. — L. : 0,37.

Type 29 **1846**

Convoi d'Enterrement, grand'messe, le 3 juin, à St-Aubin, de Dame Jeanne-Marie-Perrine Daguet, veuve de M. Jean-Baptiste-Etienne-Rose Lemonnier, décédée... à l'âge de 83 ans 5 mois.

(*Ex meis.*)

H. : 0,39. — L. : 0,31.

Type 30 **1846**

Convoi et messe d'enterrement, le 7 septembre, de Mlle Zoé Marçais, décédée... à l'âge de 14 ans 9 mois.

Lith. Landais et Oberthur, à Rennes, Déposé.
(Collection Decombe.)

Placard entièrement lithographié.
H. : 0,45. — L. : 0,35.

Type 30 **1846**

Convoi d'enterrement, grand'messe, le 17 novembre, à St-Etienne, de M. Joseph-Louis-Marie Le Hénaff, Juge de Paix à Rennes et membre du Conseil municipal, décédé... à l'âge de 58 ans.

Lith. Landais et Oberthur, à Rennes, Déposé.
(Ex meis.)

Placard entièrement lithographié.
H. : 0,46. — L. : 0,37.

Type 29 **1847**

Convoi d'enterrement, grand'messe, le 27 avril à St-Germain, de M. Jean-Céleste Sébire de Bellenoë, conseiller à la Cour royale de Rennes, décédé en sa demeure, rue des Fossés, le 25 avril, à une heure du matin, à l'âge de 60 ans.

(Ex meis.)

A remarquer qu'ici l'heure du décès est indiquée.
H. : 0,40. — L. : 0,31.

Type 32 **1847** **Pl. XXII**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 5 juin 1847, de Dame Anne

Alix, en son vivant, épouse de M. Auguste-Jean Darthénay, marchand vannier, décédée... à l'âge de 44 ans 3 mois.

(*Collection Decombe.*)

Texte typographié. — Encadrement lithographié. Celui-ci représente, dans un motif d'architecture religieuse de style gothique : en haut, deux anges agenouillés de chaque côté d'une niche centrale, contenant une urne funéraire autour de laquelle est posée une couronne et couverte d'un voile.

En bas, un tombeau sur lequel se trouve cette inscription gravée sur une plaque de marbre noir : CECIDIT. De chaque côté, un sablier ailé. Sous le coin inférieur droit, la mention : *Imp. de Mme de Caila, place du Champ Jacquet, près l'ancien Cirque.*

Sur les côtés, dans des niches, des statues : à gauche, la Foi ; à droite, l'Espérance.

L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 29 1847

Convoi d'enterrement, le 15 juin, de dame Marguerite-Anne-Renée de la Haye de la Bellangerie, épouse de M. Pierre-Antoine Gay aîné, propriétaire, décédée... à l'âge de 69 ans.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(*Ex meis.*)

Vignette du V du type 28.

H. : 0,39. — L. : 0,30 1/2.

Type 21 A 1848

Convoi, Messe d'enterrement, le 3 février, de M. Hippolyte-Marie Des Bouillons, décédé... à l'âge de 17 ans.

Imprimerie de J.-M. Vatar, rue Saint-François.

(*Collection Decombe.*)

L. : 0,46 1/2. — H. : 0,36.

Type 32 **1848**

Convoi et Messe d'Enterrement, le 7 février, à St-Etienne, de M. Pierre-Louis-Stanislas de Miniac, lieutenant de vaisseau de la marine royale, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, décédé... à l'âge de 66 ans.

(*Ex meis.*)

Texte typographié, encadrement lithographié.
L. : 0,45. — H. : 0,36.

Type 21 A **1848**

Convoi, Messe d'Enterrement, le 28 mars, à St-Aubin, de Dame Catherine-Jeanne Frémont, veuve de M. René-Mathurin-Jean Le Brun, architecte, décédé... à l'âge de 82 ans.

Imprimerie de J.-M. Vatar, rue Saint-François.

(*Ex meis.*)

L. : 0,46. — H. : 0,36.

Type 29 **1848**

Convoi d'enterrement, Grand'Messe, le 18 mai, de dame Anne-Laurence Morel, veuve de M. François-Julien Tarot, décédée... à l'âge de 77 ans 2 mois.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(*Collection Decombe.*)

H. : 0,39 1/2. — L. : 0,31 1/2.

Type 32 **1848**

Convoi de Messire Michel Beaulieu, curé de Saint Sauveur de Rennes, le 24 juillet.

(*Archives dép. d'Ille-et-Vilaine.*)

Type 29 1848

Convoi d'enterrement, le 17 novembre, grand'messe, le 18, de dame Pauline-Louise-Françoise Lepart, en son vivant, épouse de M. Daniel, cafetier, décédée... à l'âge de 27 ans 7 mois.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(*Collection Decombe.*)

H. : 0,40. — L. : 0,31.

Type 32 1848

Convoi et Messe d'Enterrement, le 22 novembre, à S[t]-Etienne, de M Lombard de Ginibral, général de brigade, officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur, commandant l'artillerie dans la 15[e] division militaire, décédé à Rennes, à l'hôtel de l'Ecole d'Artillerie... à l'âge de 61 ans.

(Ex meis.)

L. : 0,45. — H. : 0,36

Type 29 1849

Convoi d'Enterrement, grand'messe, le 10 janvier, à S[t]-Aubin, de M Thomas-Philippe Binet, percepteur des contributions directes, membre du Conseil municipal, ancien colonel de la garde nationale de Rennes, décédé... à l'âge de 71 ans 5 mois.

(*Ex meis.*)

H. : 0,39. — L. : 0,31.

Type 29 1849

Convoi d'enterrement, grand'messe, le 1[er] février, de M. Louis-Yves Blandel, marchand, décédé... à l'âge de 43 ans.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.

(*Collection Decombe.*)

H. : 0,39. — L. : 0,31.

Type 31 **1849** **Pl. XXIII**

Convoi, Messe d'enterrement, le 22 février, de Dame Jeanne-Cécile Mardelé, veuve de M. Pierre-Antoine Bussi, capitaine retraité, chevalier de la Légion d'Honneur. [Pas d'âge.]

Rennes, F. de Folligné, succ. de M. Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

(*Collection Decombe.*)

H. : 0,46. — 0,36.

Type 31 **1849**

Convoi, Messe d'enterrement, le 29 septembre, de demoiselle Emilie Belaut, décédée... à l'âge de 42 ans.

Rennes, F. de Folligné, succ. de M. Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

(*Ex meis.*)

H. : 0,45 1/2. — L. : 0,36.

Le même placard se retrouve dans la collection de M. Decombe.

Type 29 **1849**

Convoi d'enterrement, grand'messe de M. Jean-Baptiste-Marie Chaumeloux, marchand de cidre, décédé... à l'âge de 53 ans.

Rennes. Imprimerie de A. Marteville et Lefas.

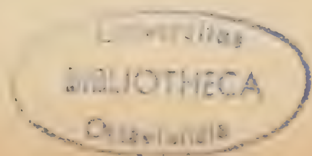
(*Ex meis.*)

H. : 0,40. — L. : 0,31.

Type 33 **1851** **Pl. XXV**

Convoi, Messe d'enterrement, le 6 novembre, de M. Edmond-Julien-Olivier Revault, ébéniste, décédé... à l'âge de 17 ans 5 mois.

(*Collection Decombe.*)



Encadrement composé d'un large ruban noir (21 m/m), arrondi aux angles, orné en haut d'une croix rayonnante brochant sur lui, et en bas de l'inscription, en lettres blanches : *De Profundis* (en caractères gothiques).

Au-dessous : Litho : Landais et Oberthur, place du Palais, 7.

Pièce entièrement lithographiée.

Type 33 1852

Convoi, Messe d'enterrement, le 6 mai, à Saint-Etienne, de M. François-Marie Derennes, décédé... à l'âge de 40 ans 3 mois.

Le service d'octave sera célébré le vendredi 14 mai 1852.

Lith. : Landais et Oberthur, place du Palais, 7.

(Ex meis.)

Description ci-dessus.

H. : 0,43. — L. : 0,34.

Type 34 1853 Pl. XXIV

Convoi, Messe d'enterrement, le 14 9bre, de dame Louise-Victorine Pillas, en son vivant épouse de Monsieur Venard, décédée... à l'âge de 63 ans.

Ant. Leroy, Rennes.

(*Collection Decombe.*)

Pièce entièrement lithographiée.

Encadrement formé d'un filet noir (9mm), arrondi aux angles vers l'intérieur, semé de larmes blanches et accompagné extérieurement et intérieurement de deux filets, l'un maigre, l'autre plus gros (1mm).

En haut, au-dessus du texte, une petite vignette représentant un tertre de gazon, surmonté d'une

croix et près duquel on voit : une pelle, une pioche, un livre ouvert, un manipule, une couleuvre.

Le V initial, noir et orné de deux crânes posés sur deux fémurs en sautoir, se trouve au milieu d'une vignette représentant un tombeau entouré d'un grillage, ombragé par des saules pleureurs et près duquel se trouvent une femme et deux enfants. Au premier plan, trois personnages.

H. : 0,45. — L. : 0,35.

Type 31 **1853**

Convoi d'enterrement, le 12 novembre, de M. Joseph-Marie Rochaix, capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, époux de dame Anne-Françoise Riaux. (Pas d'âge.)

Rennes, F. de Folligné, succ. de M. Amb. Jausions, rue de Bordeaux.

(Ex meis.)

H. : 0,45 1/2. — L. : 0,37.

***

Je n'ai pas vu de placards de la période comprise entre 1853 et 1872. A cette dernière date, l'encadrement avait complètement disparu pour faire place à une bordure noire de neuf millimètres. En tête, au lieu de la vignette habituelle, se trouvait la croix blanche ombrée que l'on voit toujours, variée seulement dans ses dimensions.

Il n'y a plus, en effet, que des différences de dimensions à signaler dans les placards contemporains : les plus petits ont : H. : 0,39. — L. : 0,30; les plus grands : H. : 0,45. — L. : 0,35. On trouve toutes les tailles intermédiaires.

(Mais hélas, il y a déjà aussi le petit format in-4°. La majestueuse feuille tend à disparaître devant le vulgaire prospectus...)

Les bordures varient de 19 à 40^{mm}. et occupent parfois le recto et le verso.

Un placard de 1887, imprimé chez Ch. Catel, rue Leperdit, nous ramène à 1853 : il porte un encadrement noir de 15^{mm}, placé à trois centimètres du bord du papier.

J'ai relevé également sur des placards de l'imprimerie Simon : une croix grise, bordée de blanc et légèrement ombrée, une M liée d'une palme et surmontée d'une croix pattée, un V initial sur fond niellé. Ce sont d'heureuses tendances à rompre l'uniformité imposée fâcheusement par l'usage. Mais il faudrait oser plus et ramener l'ornementation d'antan. Les procédés de reproduction des dessins offrent tant de ressources aujourd'hui !



Depuis le temps où « Messieurs et Dames » étaient invités aux obsèques et aux services, la formule a été modifiée, mais non radicalement toutefois, comme cela a eu lieu ailleurs.

Vous êtes priés d'assister au convoi, se dit depuis 1736, *et à la messe d'enterrement* (1812) *qui auront lieu* (1805) *le... à... heures du..., ainsi qu'aux messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'à midi* (1809), *en l'église paroissiale de...* (1805). — En 1748 : « les messes basses seront célébrées depuis dix heures du matin jusqu'à midi. » — En 1763 de neuf heures à midi ; — *pour le repos* (1737) *et salut* : (1775) *éternel* (1826) ; ce mot ne devient définitif qu'à

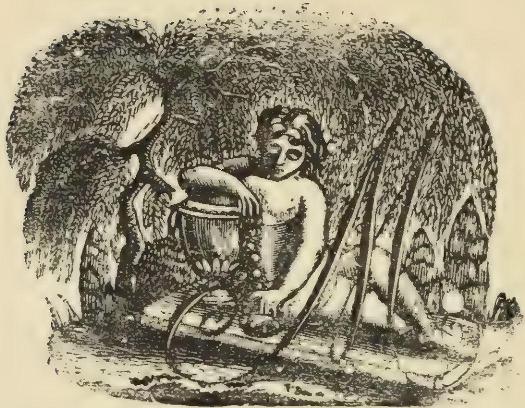
partir de 1838), *de l'âme de M...., décédé en sa demeure* (1849), on disait avant et on continue encore après à dire *en sa maison), à Rennes, rue...., le... 19....*, *dans sa... année* (c'est en 1825 que l'âge fut indiqué pour la première fois et cet usage ne devint courant qu'à partir de 1843), *muni des sacrements de l'Eglise* (formule très récente).

Lorsque l'inhumation a lieu après midi, on remplace *Messe d'enterrement* par *Cérémonie religieuse.*

La formule s'est très simplifiée dans ce placard de 1902 : *M.* (pas de croix en tête) *Vous êtes priés d'assister au Convoi d'Enterrement qui aura lieu le..... 1902, à... heures du matin, de Monsieur X.....*, *..... à Rennes, décédé..... rue..... le..... 1902, dans sa... année.*

Ceci se réfère à un adepte de la Libre-Pensée ; je ne connais pas les formules employées par l'Eglise Réformée et par la Franc-Maçonnerie.





aintenant, pour compléter ces notes sur les placards rennais, je dirai quelques mots des Lettres de faire-part.

Celles-ci paraissent infiniment plus rares que les placards, et il y a à cela une bonne raison : le placard par son format et la qualité de son papier était utilisable : on en faisait des chemises de dossiers très appréciées des particuliers et des hommes de loi ; on s'en rendra compte en fouillant les vieilles paperasses oubliées dans les greniers, les archives des notaires, des avoués, des procureurs. (Je conseille fortement ces recherches qui permettront de sauver de la destruction quantité de pièces.)

La Lettre, au contraire, de très petit format, ne pouvait servir à rien, sinon à écrire des brouillons de correspondance. Je ne possède que cinq spécimens de ces documents, que j'ai arrachés à un sort affreux sur le genre duquel il est inutile d'insister, au château de la Ville-Tual (Côtes-du-Nord), il y a déjà une quinzaine d'années.

Le plus ancien est de 1816, le plus récent de 1846.

A quelle époque a-t-on commencé à employer la Lettre de faire-part? Je ne saurais le dire.

L'ancêtre a dû être un billet imprimé en 1694, cité par M. le vicomte de Poli [1], par lequel on

1. Vicomte de Poli, *loc. cit.*, pp. 126, 113, 208.

recommande aux prières des destinataires une vénérable défunte. Mais c'est aux communautés et aux ecclésiastiques que ces « mementos » étaient envoyés.

Le même auteur reproduit le texte d'une véritable lettre de part de 1775, puis une autre de 1802, enfin plusieurs autres postérieures.

La formule n'en variait pas beaucoup. Voici celles de Rennes :

MM.

M. Charles Desnos-de-la Grée Président du Tribunal de première Instance de Rennes, a l'honneur de vous faire part de la perte qu'il vient de faire de Madame Caroline-Marie Catherine Serres, *son épouse, décédée le 6 mars 1816.*

Vous êtes priés d'en faire part à votre famille.

Une feuille double de papier vergé.

H. : 0,20 1/2. — L. : 0,13.

M.

Monsieur et Madame Pontallié ont l'honneur de vous faire part de la perle qu'ils viennent de faire de Mademoiselle Eliante Pontallié, leur fille, décédée à Auch, le 2 de ce mois, chez son père, Directeur des Contributions directes.

Auch, le septembre 1817.

Vous êtes prié d'en faire part à votre famille, et de ne point adresser de réponse.

Une feuille double de papier vergé.

H. : 0,20. — L. : 0,12 1/2.

Bien que cette lettre n'ait point été imprimée à Rennes. je la transcris, car je crois que la famille Pontallié était originaire de cette ville.

MM.

M. Desnos de la Grée, Président du Tribunal de première instance, Monsieur Ange Desnos de la Grée, Monsieur et Madame de Lesquen, M. Charles Desnos de la Grée, fils, M. l'Abbé Dufoussé, ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire de M. Jean-Baptiste-Marie Desnos de la Grée, *Conseiller à la Cour Royale de Rennes, leur oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Rennes le 2 décembre 1818.*

Vous êtes priés d'en faire part à votre famille.

Une feuille double de papier vergé.
H. : 0, 20 1/2. — L. : 0,13.

M

Monsieur et Madame Louis Brossays, Monsieur Brossays, Procureur du Roy, Mademoiselle Lucie Brossays, Mademoiselle Adèle Brossays, ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire de Madame Renée-Jeanne Delourmel, *veuve de Mr. Brossays, ancien Procureur au Parlement, leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée en sa maison, Place du Palais, le 2 de ce mois.*

Vous êtes priés d'en faire part à votre famille.

On ne recevra pas de visites.

Rennes, le 2 avril 1828.

Une feuille double de papier vergé.
H. : 0,19 1/12. — L. : 0,12 1/2.

M

Monsieur Le Chevalier, chevalier de la Légion-d'Honneur; M. et Mme Du Haut Chemin; M. Ivan du Haut Chemin; Mlles Anna et Berthe Du Haut Chemin; Mme Duboüays de la Chauverais; M. Denise, chevalier de la Légion-d'Honneur, et Mme Denise; M. et Mme Paul de la Tuollays, et leurs enfants; M. et Mme Auguste Denise; M. et Mme Turin, et

leurs enfants; MM. Denise; M. Auguste Roquet, receveur de l'enregistrement, et Mme Roquet; M. et Mlle Roquet, ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Julienne-Françoise Ginguené de la Chauverais, *leur épouse, mère, belle-mère, aïeule, sœur et tante, décédée à Rennes, le 16 mai 1846, à l'âge de 73 ans 6 mois.*

Rennes, le mai 1846.

Vous êtes priés d'en faire part à votre famille.

SANS VISITES.

Une feuille double de papier non vergé encadré extérieurement et intérieurement d'une bande noire de 2mm 1/2.

H. : 0,26 1/2. — L. : 0,21.

Par ces quelques spécimens, on se rendra facilement compte des modifications successives qui ont amené la formule employée actuellement :

M.

M... (suit l'énumération des parents proches et éloignés),

Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de...

ou : Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse (ou : cruelle), qu'ils viennent d'éprouver en la personne de...

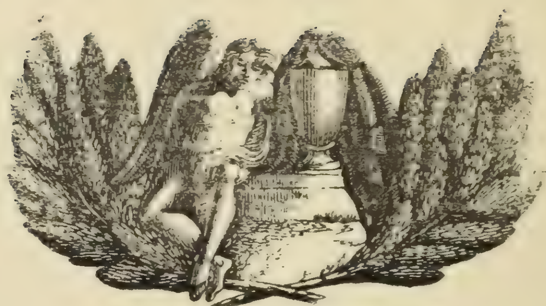
leur... (indication des degrés de parenté), décédé (ou : pieusement décédé) dans sa... année, en son domicile... le... 19... muni des Sacrements de l'Eglise (ou : de la sainte Eglise).

De Profundis, ou : *Priez pour lui,* ou : *Requiescat in Pace.*

Il semblerait que l'usage veuille s'introduire à Rennes de faire servir la même rédaction à l'invitation aux obsèques et au faire-part, plusieurs pièces de ma collection se terminant par la formule

du placard : « Et vous prient d'assister au Convoi et à la Messe d'Enterrement, etc. »

Pour transformer en lettre de part, on supprime les dernières lignes et on évite des frais de composition... Le geste est mesquin peut-être, mais il n'y a pas de petites économies...





Je ne saurais terminer sans exhorter tous ceux qui me liront à recueillir et conserver, non seulement les placards et lettres de part anciens, mais encore les pièces récentes. Il y aura là une mine précieuse pour les amateurs de « Vieux-papiers » de l'avenir, les généalogistes, les historiens; et puis chacun peut se constituer d'intéressantes archives de famille, en classant tous les documents publics relatifs aux décès, naissances, mariages, de ses proches et de ses alliés, voire de ses amis.

Et cela jusqu'au jour fatal où tout disparaîtra de ce monde, car tout est poussière et doit s'en aller en poussière.



(Extrait du tome XXXIII des *Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*).

DE L'IMPRIMERIE

de

E. PROST

RUE LEPERDIT, 4

à

RENNES

1904

VIEUX PAPIERS RENNAIS

LES

PLACARDS MORTUAIRES

PLANCHES

RENNES
IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCCESSEUR DE A. LE ROY
IMPRIMEUR BREVETÉ

1904



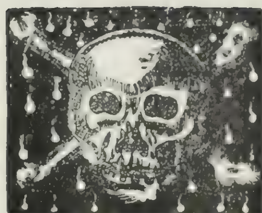
MESSIEURS ET DAMES,



OUS êtes priez d'assister au Convoi, Service & Enterrement de feuë Demoiselle GUILLEMETTE GIRARD, en son vivant Epouse de Maitre JEAN-PIERRE LE GUÉ, Procureur au Présidial de Rennes, décedée au Convent des Catherinettes de cette Ville, ce jour 23. May 1737 La Conduite de son Corps se fera demain 24. dudit mois à dix heures & demie du matin en l'Eglise & Paroisse de S. Jean, où elle sera inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Monsieur LE GUE, de Messieurs ses Enfans & de toute la Famille.



MESSIEURS ET DAMES,



VOUS êtes priés d'assister au Service qui se fera Lundi prochain deux Septembre 1737. environ les dix heures du matin, dans l'Eglise des RR. PP Cordeliers, pour le répos de l'Ame de Maître YVES LE BOURVA Sieur de Launay; en son vivant Clerc chez Mr. Rigadou Procureur au Parlement, & chez lui décedé le 23. Août dernier.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Messieurs LES CLERCS du Parlement.

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'aſſiſter au Service anniverſaire de Demoiſelle ELIZABETH-JEANNE-LOUISE GUENIER, veuve de M. LE LIEVRE, Procureur au Parlement: Qui ſe fera demain Vendredi 10 May 1748, à dix heures preciſes du matin, en l'Egliſe des Dames Carmelites. Les Meſſes baſſes ſeront célebrées depuis dix heures du matin, juſqu'à midi.

DE PROFUNDIS

C'eſt de la part de Meſſieurs ſes Enfans & de toute la Famille

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes priés d'aſſiſter aux Meſſes qui ſe diront depuis neuf heures du matin juſqu'à midi, & au Service qui ſe fera à dix heures préciſes, en l'Égliſe des RR. PP. Minimes, le Samedi 26 Mars 1763, pour le repos de l'Ame de feu Maître FRANÇOIS LE MASSON, *vivant Sénéchal & Procureur Fiſcal de pluſieurs Juriſdictions, décédé en ſa Maiſon rue de Chateaurenault, le Dimanche 20 deſdits mois & an.*

DE PROFUNDIS.

C'eſt de la part de Meſſieurs & Demoiſelle LE MASSON, ſes Enfans. & de toute la Famille.

De l'Imprimerie de Nicolas-Paul Vatar. 1763



MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'assister aux Convoi, Service & Enterrement de Demoiselle THERESE-URSULE-EMMANUELLE FONTENEAU, Fille de M. Fonteneau, Procureur au Parlement, décédée en sa Maison, rue Toulouse, le 16 Janvier 1773. La conduite de son Corps se fera demain Dimanche 17 desdits mois & an, à 11 heures du matin, en l'Église de Saint Aubin sa Paroisse, où elle sera inhumée.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. FONTENEAU, son Père, des Demoiselles ses Sœurs, & de toute la Famille.

De l'Imprimerie de JULIEN-CHARLES VATAR, Imprimeur ordinaire du Roi

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'assister aux Service & Messes qui seront célébrés demain Jeudi 27 Octobre 1785, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, dans l'Eglise des RR. PP. Carmes, pour le repos & salut de l'Ame du sieur FRANÇOIS BIART *l'aîné, en son vivant ancien Juré des Communautés des Marchands Maîtres Tanneurs & Corroyeurs de cette Ville, décédé à la Maison de l'Hôpital Saint Méen, le 23 Octobre, & inhumé le 24 desdits mois & an, dans la Chapelle dudit Hôpital.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de Madame Biart *sa Veuve, de Mademoiselle* Biart *sa Fille, & de toute la Famille.*

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'assister au Service solemnel qui sera célébré en Musique, le Mercredi 26 Avril 1786, à dix heures & demie, dans l'Eglise du Collége, pour le repos & salut de l'Ame de MM. DE RAVENEL DU BOISTEILLEUL, Conseillers du Parlement, Commissaires & Amateurs de la Société du Concert.

DE PROFUNDIS.

DE LA PART DE LA SOCIETÉ DU CONCERT.

A Rennes, Chez AUDRAN, Imprimeur de la Faculté des Droits, 1786.

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'aſſiſter aux Convoi, Service & Enterrement de Dame REINE-CATHERINE DE LA MOTTE DUPORTAL, *en ſon vivant veuve en premieres noces de Meſſire* RENÉ-SEBASTIEN DE PELLAN, *Chevalier, Seigneur dudit nom, & en ſecondes noces de Meſſire* ARMEL DE LA VILLE-THEBAULT, *Chef de nom & armes, Chevalier, Seigneur dudit nom, décédée le Mardi 9 Mai 1786, en ſon Hôtel rue Saint Louis: **La conduite de ſon Corps ſe fera demain** Mercredi 10 deſdits mois & an, à 6 heures du ſoir, en l'Egliſe de Saint Etienne, ſa Paroiſſe, où elle ſera inhumée; & la Meſſe ſera célébrée Jeudi 11, dans la même Egliſe, à dix heures du matin.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'eſt de la part de Madame DE PONTIGNY, & de Mad[lle] DE LA VILLETHEBAUT, ſes Filles; de M. LOUVART DE PONTIGNY, ſon Gendre; de M. DE LA VILLETHEBAUT, ſon Beau-Fils, & de toute ſa Famille.

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes priés d'aſſiſter au Service qui ſera célébré lundi prochain 20 Décembre 1790, à onze heures du matin, dans l'Egliſe & Paroiſſe de Touſſaints, pour le répos & ſalut de l'Ame de Dame ***LAURENCE-JEANNE GODET***, *épouſe de* ***JEAN-PIERRE-LÉONARD CORBIN***, *décédée en ſa Maiſon, rue de l'Entonnoir, le 16 deſdits mois, & an.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'eſt de la part de M. Corbin, ſon Mari, de MM. & Mde. Corbin, ſes Enfans, de ſes Petits-Enfans, de M. & Mde. Grillard, ſes Beau-Frère & Belle-Sœur, & de toute la Famille.



MESSIEURS ET DAMES,



OUS êtes priés d'assister au Service qui sera célébré mardi prochain 7 décembre, a dix heures du matin, et aux Messes qui seront dites depuis huit heures jusqu'a midi, dans l'Eglise de la Visitation, pour le repos et salut de l'Ame de feue **LOUISE-YVONNE-PELAGIE DESCHAMPS**, *veuve de M.* **MENARD**, *ci-devant Procureur au ci-devant Parlement de Bretagne, décédée à sa terre de la Brillays, Commune de Thourye, le 29 novembre dernier.*

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de M. Menard, *fils, M. et Madame* Clement, *ses Enfans et Gendre, de ses petits-Enfans, et de toute la Famille.*

A RENNES, de l'Imprimerie de [illegible], place du Champ Jacquet, n° [illegible].



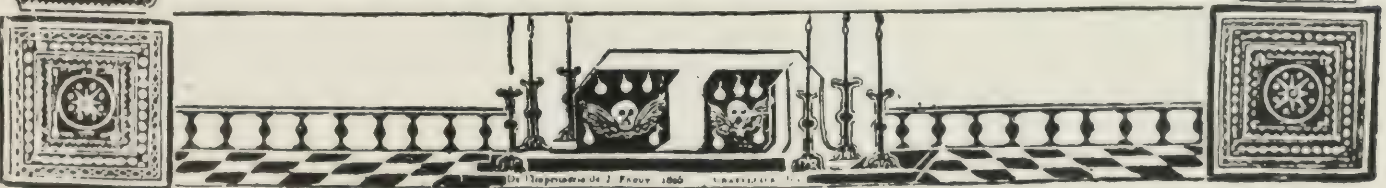
MESSIEURS ET DAMES,



VOUS êtes priés d'assister au Convoi, à la Messe d'Enterrement qui sera célébrée demain samedi 29 Septembre 1810, à dix heures du matin, et aux Messes qui seront dites depuis six jusqu'à midi, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos et salut de l'Ame de M. Pierre-Alexandre DURAND, Marchand Epicier, décédé en sa maison, rue d'Estrées, le 28 desdits mois et an.

DE PROFUNDIS.

C'est de la part de sa Veuve; de ses Enfans, et de toute la Famille.



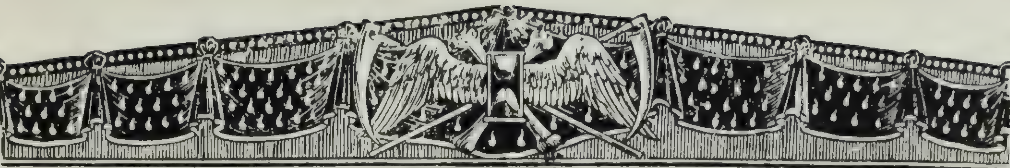


MM. ET DAMES,

VOUS *êtes priés d'assister au Convoi et Enterrement de M.* JACQUES-BONAVENTURE *BLIN, ancien Maître et Professeur en Chirurgie, décédé hier 8 Avril 1811, en sa demeure rue de Bel-Air, qui se fera aujourd'hui 9, à quatre heures de l'après-midi, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre.*

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Mademoiselle BLIN, sa Sœur; de MM. BLIN, ses Fils, et leurs Epouses; de M. SAUVEUR, son Gendre, et son Epouse; de ses petits-Enfans, et de toute la Famille.





MESSIEURS ET DAMES,

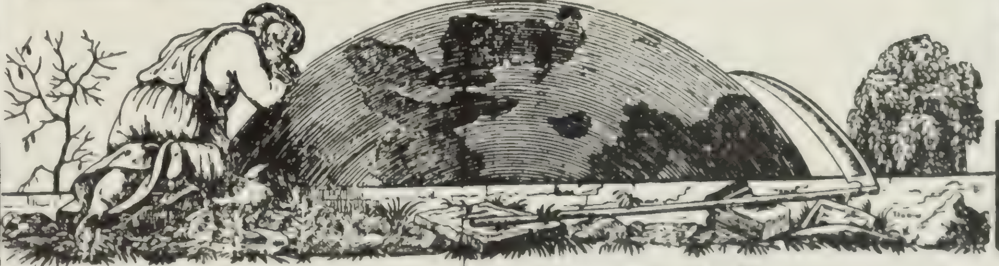


VOUS êtes priés d'assister au Service qui sera célébré demain Samedi, 1.er Juin 1816, à onze heures du matin et aux Messes qui seront dites depuis six heures jusqu'à midi, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos et salut de l'âme de Dame Bonne-Louise-Auguste DU HAN, veuve de Messire Charles-François-Hyacinthe-Claude De Visdelou Marquis De Bedée, décédée en son Hôtel à Rennes, rue du Four-du-Chapitre, le 23 mai dit an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Monsieur et Madame, de Monsieur et Mademoiselle De Visdelou de Bédée, ses Enfans, de Monsieur et Madame De Rosnyvinen, son Frère et sa belle-Soeur, de Mademoiselle Du Han, sa Tante, de Monsieur et Madame De la Villesbrune, de Monsieur et Madame De la Marre, de Monsieur et Madame Le Mintier, ses Neveux et Nieces, et de toute la Famille.





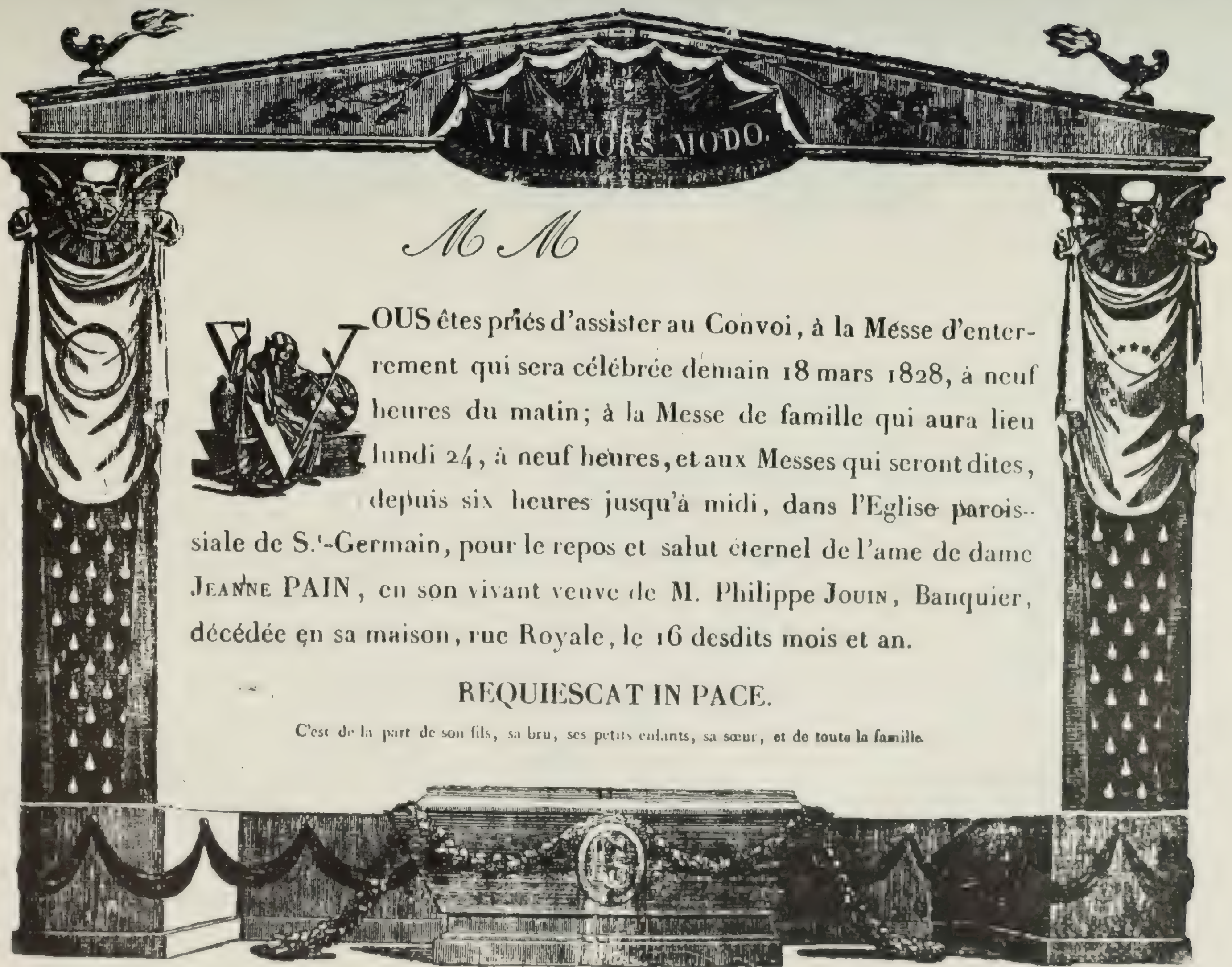


M M

VOUS êtes priés d'assister au Convoi et Enterrement qui auront lieu aujourd'hui Samedi, 14 avril 1821, à six heures du soir, dans l'église paroissiale de Saint-Germain, et aux messes qui seront dites depuis six heures du matin, jusquà midi, pour le repos et salut de l'ame de feu M. Félix-Julien-René ROUXEL LANGOTIÈRE, Membre de l'Académie de Peinture et de la Chambre Littéraire, décédé en sa maison, vau Saint-Germain, le 13 desdits mois et an

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de sa Mère, de Madame Godefroy, sa sœur, de M Godefroy, son beau-frère, de ses neveux, ***et de toute*** *la famille*



VITA MORS MODO.

M M

VOUS êtes priés d'assister au Convoi, à la Messe d'enterrement qui sera célébrée demain 18 mars 1828, à neuf heures du matin; à la Messe de famille qui aura lieu lundi 24, à neuf heures, et aux Messes qui seront dites, depuis six heures jusqu'à midi, dans l'Eglise paroissiale de S.t-Germain, pour le repos et salut éternel de l'ame de dame Jeanne PAIN, en son vivant veuve de M. Philippe Jouin, Banquier, décédée en sa maison, rue Royale, le 16 desdits mois et an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de son fils, sa bru, ses petits enfants, sa sœur, et de toute la famille.

Imprimerie de Mademoiselle JAUSIONS

M



OUS êtes priés d'assister au Service solennel qui sera célébré dans l'Eglise Cathédrale, à dix heures du matin, le mercredi 18 du mois de mars 1829, pour le repos et salut de l'ame de Sa Sainteté Annibal de la Genga, Souverain Pontife, LÉON XII, décédé à Rome, le 10 février 1829.

L'Oraison funèbre sera prononcée par M. l'Abbé Le Tourneur, Vicaire-Général et Titulaire du Diocèse de Soissons et Honoraire de celui de Rennes, et Prédicateur du Roi.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Monseigneur l'Evêque de Rennes et de MM. du Chapitre.

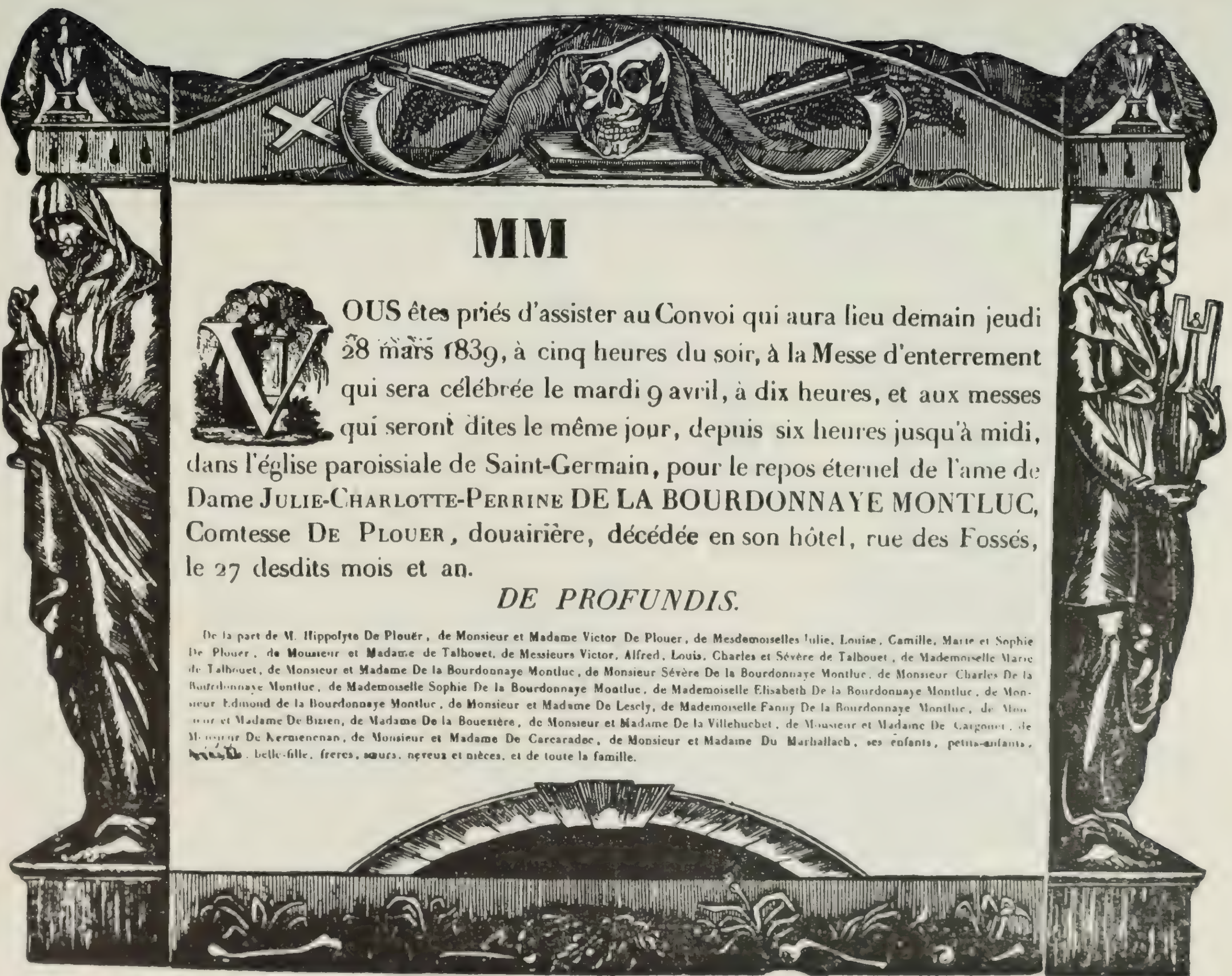
MM


OUS êtes priés d'assister au Convoi qui aura lieu, a la Grand'Messe d'Enterrement qui sera célébrée demain mercredi, 8 décembre 1830, à onze heures du matin, et aux Messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'a midi, en l'Église paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos et salut de l'âme de M. François-Ambroise LEGENDRE, en son vivant, veuf de dame Anne-Marie-Thérèse Robert, décédé en sa maison, rue d'Orléans, le 7 desdits mois et an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de M. *Célestin Legendre*, Colonel d'artillerie, et son épouse, de M. *Armand Legendre*, Négociant, et son épouse, de Mlle. *Legendre*, de M. et Mme. *de la Fosse*, de M. et Mme. *Levannier*, ses enfans, gendres, belles-filles, de ses petits-enfans, et de toute la famille.





MM

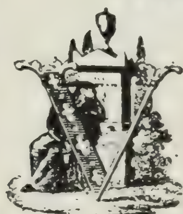
VOUS êtes priés d'assister au Convoi qui aura lieu demain jeudi 28 mars 1839, à cinq heures du soir, à la Messe d'enterrement qui sera célébrée le mardi 9 avril, à dix heures, et aux messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'à midi, dans l'église paroissiale de Saint-Germain, pour le repos éternel de l'ame de Dame Julie-Charlotte-Perrine DE LA BOURDONNAYE MONTLUC, Comtesse De Plouer, douairière, décédée en son hôtel, rue des Fossés, le 27 desdits mois et an.

DE PROFUNDIS.

De la part de M. Hippolyte De Plouër, de Monsieur et Madame Victor De Plouer, de Mesdemoiselles Julie, Louise, Camille, Marie et Sophie De Plouer, de Monsieur et Madame de Talbouet, de Messieurs Victor, Alfred, Louis, Charles et Sévère de Talbouet, de Mademoiselle Marie de Talbouet, de Monsieur et Madame De la Bourdonnaye Montluc, de Monsieur Sévère De la Bourdonnaye Montluc, de Monsieur Charles De la Bourdonnaye Montluc, de Mademoiselle Sophie De la Bourdonnaye Montluc, de Mademoiselle Elisabeth De la Bourdonnaye Montluc, de Monsieur Edmond de la Bourdonnaye Montluc, de Monsieur et Madame De Lescly, de Mademoiselle Fanny De la Bourdonnaye Montluc, de Monsieur et Madame De Bizien, de Madame De la Bouexière, de Monsieur et Madame De la Villehuchet, de Monsieur et Madame De Cargouet, de Monsieur De Kermenenan, de Monsieur et Madame De Carcaradec, de Monsieur et Madame Du Marhallach, ses enfants, petits-enfants, [illegible], belle-fille, freres, sœurs, neveux et nièces, et de toute la famille.

[illegible], Imprimerie d'A[illegible], rue de Bordeaux

MM.



OUS êtes priés d'assister au convoi d'enterrement qui aura lieu, à la Grand'Messe qui sera célébrée demain vendredi 1er mai 1840, à dix heures et demie, ainsi qu'aux Messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'à midi, en l'église paroissiale de Saint-Germain, pour le repos et salut éternel de l'âme de M. Pierre-Mathurin LUCAS, en son vivant, avocat et membre de la commission des hospices civils de Rennes, décédé en sa maison, rue de Bourbon, le 30 avril.

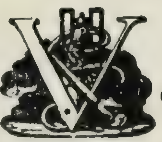
La messe de famille aura lieu le lundi 11 mai, à onze heures du matin.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Mme Lucas, sa veuve, de M. Aristide Lucas, de M. et Mme Metayer, de M. Paul Lucas, de Mlle Zoé Lucas, ses enfants, de MM. Victor, Octave et Julien Metayer, ses petits-enfants, de sa sœur, belle-sœur, de ses neveux et nièces, et de toute la famille.

Rennes, imprimerie de A. MARTEVILLE.

M. M



VOUS êtes priés d'assister au Convoi et à la Messe d'enterrement qui auront lieu demain vendredi 4 février 1842, à onze heures et demie du matin, et aux Messes qui seront dites, depuis 6 heures jusqu'à midi, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos et salut éternel de l'âme de M. Louis-Anne-Marie AUBRÉE DE KERNAOUR, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien président à la Cour royale, ancien doyen de la Faculté de droit, décédé en sa maison, rue Du Guesclin, le 2 desdits mois et an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de mademoiselle Aubrée de Kernaour, *sa fille, de messieurs et mesdames* Alexandre *et* Gabriel de Freslon, *de madame* Roumain de la Touche, *de mademoiselle* de Freslon, *de monsieur* Michel, *ses beaux-frères et belles-sœurs, de monsieur et madame* Aubrée du Rhun, *de madame veuve* Delabigne-Villeneuve, *ses neveux et nièces, et de toute sa famille.*



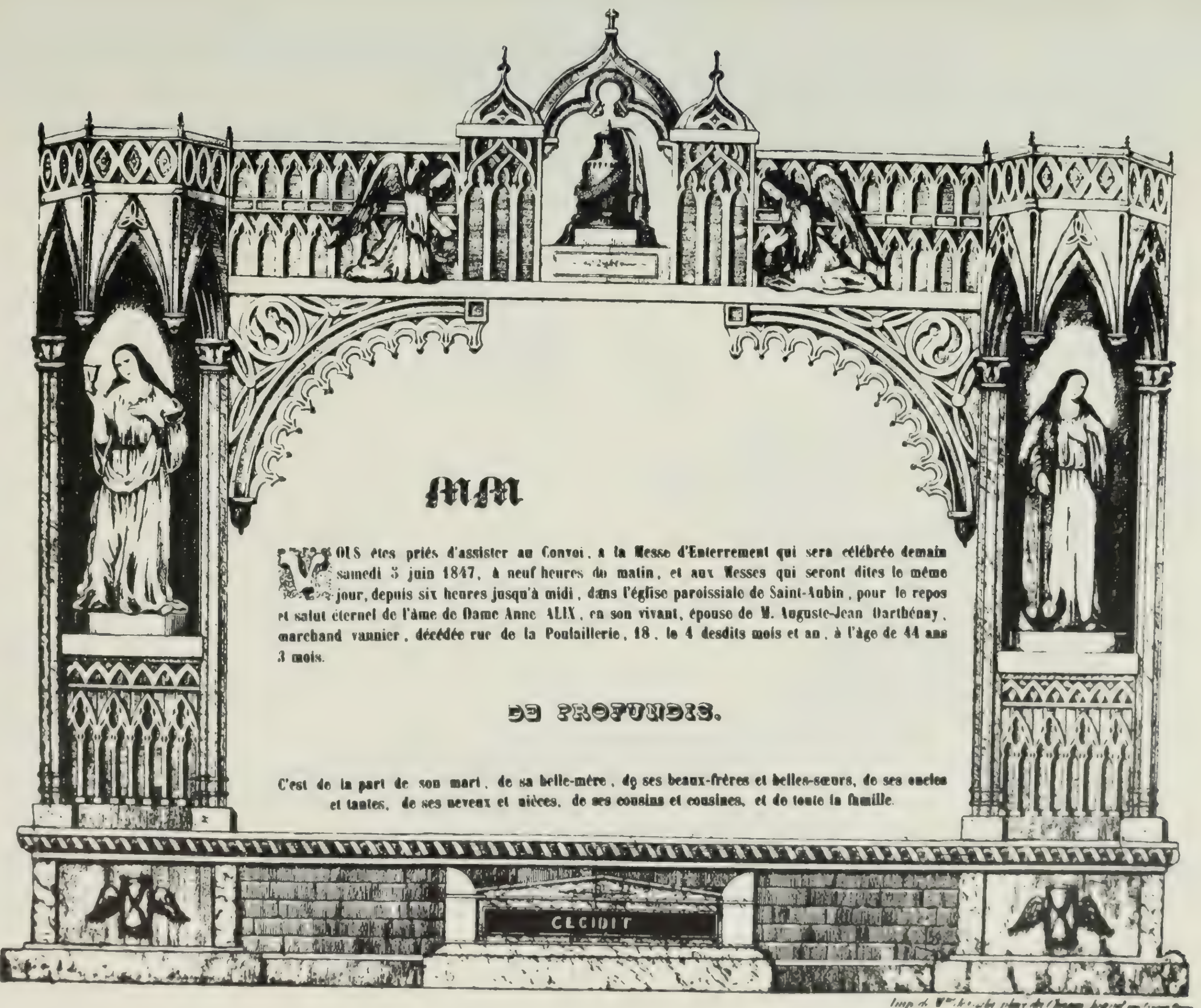
MM.

VOUS êtes priés d'assister au Service qui sera célébré mardi 23 mai 1843, à onze heures, et aux Messes qui seront dites depuis six heures jusqu'à midi, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Germain, pour le repos et salut éternel de l'âme de M. Louis-Antoine DE LÉON DES ORMEAUX, âgé de vingt-cinq ans, décédé en son hôtel, rue des Fossés, le 11 desdits mois et an.

REQUIESCAT IN PACE.

C'est de la part de Madame de Léon des Ormeaux, de Messieurs Ange, Prosper et Amand de Léon des Ormeaux, de Monsieur et Madame le Chapelier, de Monsieur le comte et Madame la comtesse de Freslon de Saint-Aubin, de Mesdemoiselles Anna, Julie et Ernestine le Chapelier, de Mesdemoiselles Marie et Valentine de Freslon de Saint-Aubin, de Monsieur et Madame Alexandre de la Grasserie, de Monsieur le chevalier de la Grasserie, de Monsieur Alexandre et Mademoiselle Cécile de la Grasserie, de Monsieur et Madame Pouçou de la Blanchardiere, ses mère, frères, sœurs, beaux-frères, nièces, oncles, tante, cousins et cousines, et de toute la famille.




MM
VOUS êtes priés d'assister au Convoi, à la Messe d'Enterrement qui sera célébrée demain samedi 5 juin 1847, à neuf heures du matin, et aux Messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'à midi, dans l'église paroissiale de Saint-Aubin, pour le repos et salut éternel de l'âme de Dame Anne ALIX, en son vivant, épouse de M. Auguste-Jean Darthénay, marchand vannier, décédée rue de la Poulaillerie, 18, le 4 desdits mois et an, à l'âge de 44 ans 3 mois.
DE PROFUNDIS.
C'est de la part de son mari, de sa belle-mère, de ses beaux-frères et belles-sœurs, de ses oncles et tantes, de ses neveux et nièces, de ses cousins et cousines, et de toute la famille.
CECIDIT

MM



VOUS êtes priés d'assister au Convoi et à la Messe d'enterrement qui auront lieu demain jeudi 22 février 1849, à 10 heures, et aux Messes qui seront dites le même jour, depuis six heures jusqu'à midi, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos et salut éternel de l'âme de Dame Jeanne-Cecile MARDELÉ, veuve de M. Pierre-Antoine Bussi, Capitaine retraité, Chevalier de la Légion-d'Honneur, décédée en sa maison, rue d'Antrain, le 20 desdits mois et an.

Le Service aura lieu le mercredi 28, à 10 heures.

De Profundis.

C'est de la part de M. et Madame Liger, de M. et Madame Nachbaur, ses gendres, fille et belle-fille, de Mademoiselle Liger, sa petite-fille, de ses neveux et nièces, cousins et cousines, et de toute sa famille.



M

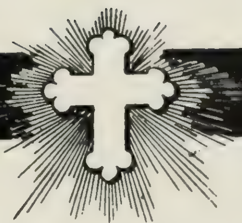


ous êtes priés d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu lundi 14 9bre à 8 heures du matin, et aux messes qui seront dites depuis 6 h.res jusqu'à midi dans l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos et salut éternel de l'âme de Dame Louise Victorine Pillas, en son vivant épouse de Monsieur Venard, décédée en sa demeure rue St Melaine No. 49, le 12 9bre 1853, à l'âge de 63 ans.

De Profundis.

La messe de famille aura lieu le lundi 21 9bre à 11 h.res du matin

De la part de M. Venard, ancien Officier Entrepreneur des tabacs en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur
M. Paul Venard, Inspecteur des Contributions Directes, Mme Venard et leur fils
M. Kolla, Capitaine d'Artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur, Mme Kolla et leur fils
M. Moncus, Lieutenant d'Artillerie et son fils
M. Alexis Venard, employé des Contributions Indirectes, Mme Venard et leur fille
Mlle Marianne Venard
M. Venard aîné, Receveur des Hypothèques en retraite, Mme Venard et leurs enfans
M. Venard ancien notaire à Étampes et ses enfans
Mme Ve Collin et ses enfans
M. et Mme Pillas et leurs enfans
(ses) Époux Fils Fille Gendre Belle-fille Frère Sœur Beau-Frère Belle-sœur Petits-enfans Neveux et nièces



M M.

Vous êtes priés d'assister au convoi et à la messe d'enterrement qui auront lieu demain 6 novembre 1851 à 9 heures, ainsi qu'aux messes qui seront dites depuis six heures jusqu'à midi, en l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos et salut éternel de l'âme de Mr. Edouard Julien-Olivier Revault, Ébéniste décédé chez sa mère rue Bertrand 5 le 5 novembre à 6 heures du matin à l'âge de 17 ans 5 mois ;

De la part de sa mère, de sa grand'mère, de son beau-père, de sa sœur, de ses oncles, tantes, cousins, cousines.

de Profundis

Lith. Landais & Oberthur, place du palais 7.

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCCESSEUR DE A. LE ROY
IMPRIMEUR BREVETÉ

